

# PROJET DE PARC ÉOLIEN

## LA CHAPELLE SPINASSE - ROSIERS D'ÉGLETONS



**Siège social**

*82 Route de Bayonne*

*31300 TOULOUSE*

*05 34 51 21 72*

Chef de projet : Dominique TRIBOULAT

Port : 06 74 79 77 86

Mail : [d.triboulat@sameole.fr](mailto:d.triboulat@sameole.fr)



# Présentation de la société SAMEOLE Sud Ouest



bureau d'études éolien,

est une filiale à 100% du groupe **SAMFI INVEST**

SAS au capital de 57 Millions d'euros, 14650 CARPIQUET, rcs Caen 553 820 838

**Samfi-Invest**  
société d'investissement

Un groupe français familial  
Basé à Carpiquet en Normandie,  
Montant des actifs : 170 M€

Services aux entreprises

Immobilier d'entreprises

Transport routier

Énergies renouvelables :

**Saméole**

bureau d'études éolien à Caen et Montélimar

**Saméole Sud-ouest**

bureau d'études éolien à Toulouse



# Présentation de la société SAMEOLE Sud Ouest

## SAMEOLE et SAMFI

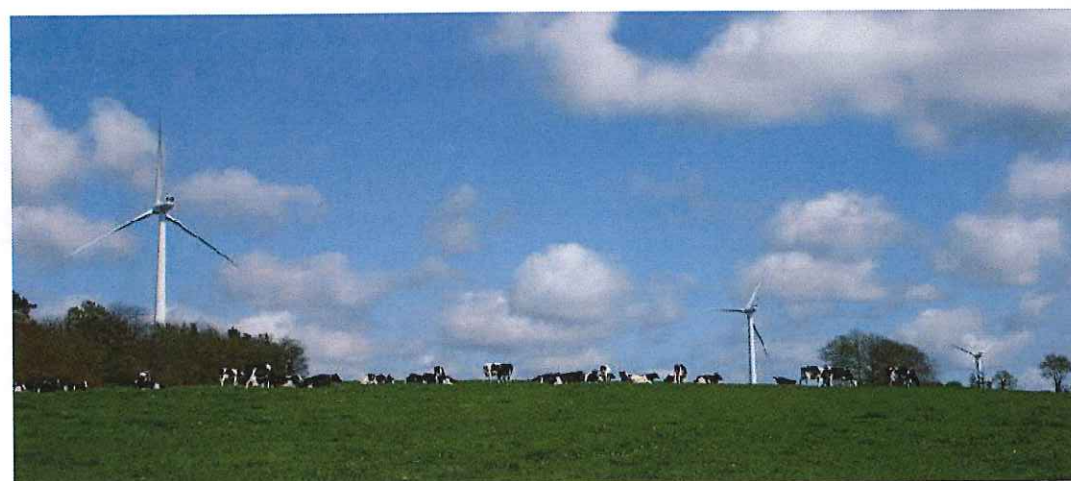
*Développeur et Investisseur*

*Gestion et exploitation de parcs éoliens :*

☞ *8 parcs suivis en exploitation pour 80 MW*

☞ *8 parcs en instruction pour 100 MW*

☞ *Plus de 400 MW en développement*



Parc de Guéhenno (56)

<b>Parcs éoliens en activité</b>	<b>Lieux</b>
MEAUTIS-AUVERS	Manche
GUEHENNO	Morbihan
PLOUISY	Côtes d'Armor
SAUCOURT	Somme
MAISNIERES	Somme
PITHIVIERS	Loiret
BAZOCHES	Loiret
ST MARTIN DE CRAU	Bouches du Rhône

### ➤ **Parc éolien mis en service en 2016 :**

- Ondefontaine (14)

### ➤ **Parc éolien en construction à :**

- Cruscades, Villedaigne, Ornaisons (11)

### ➤ **Parcs éoliens autorisés à :**

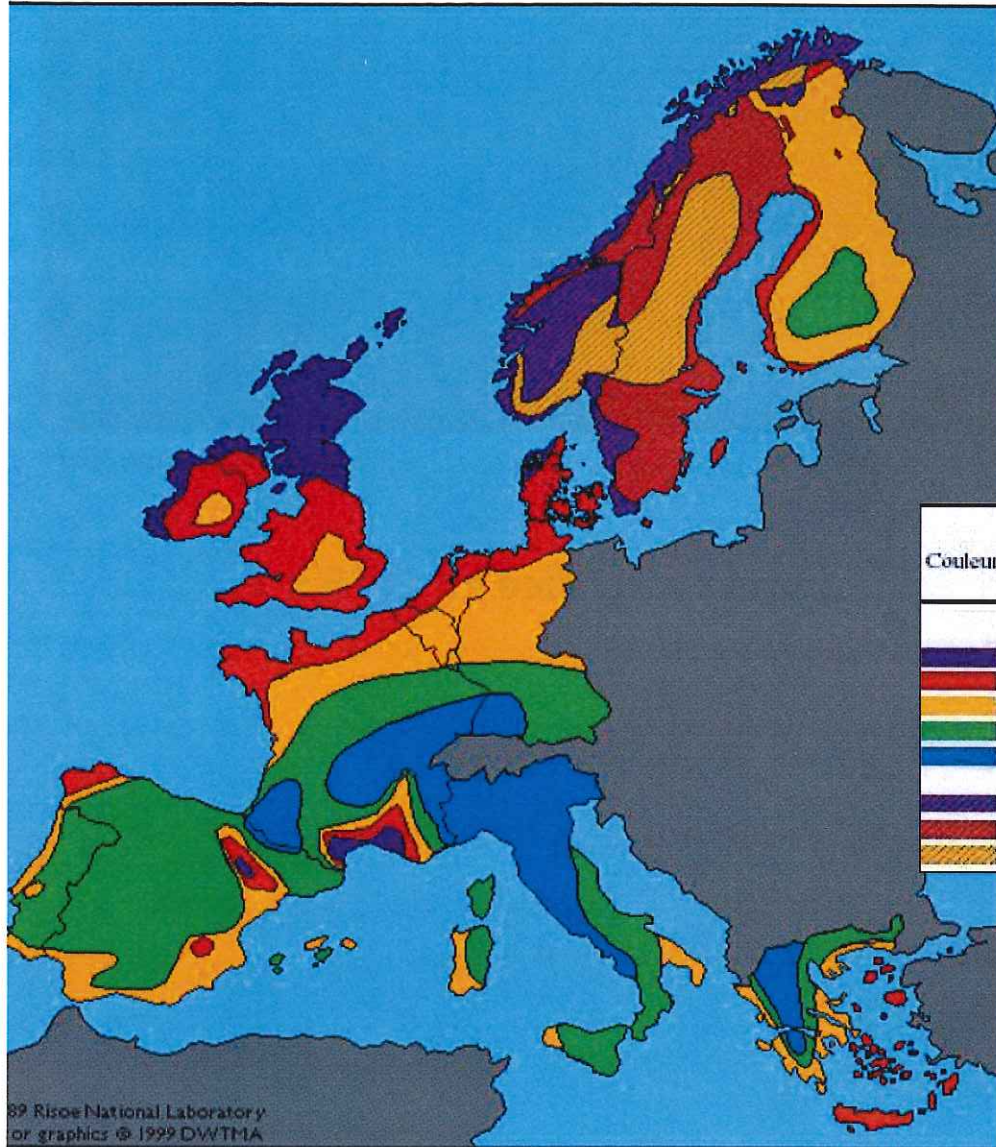
- Lacaze (81)

- Mélagues (12)

- Brusque, Camarès, Peux-et-Couffouleux (12)<sub>3</sub>



# L'énergie éolienne : en Europe



➤ La France dispose du 2<sup>ème</sup> gisement éolien en Europe

## Ressources éoliennes à 50 (45) m au-dessus du terrain

Couleur	Terrains avec obstacles		Terrains dégagés		Au bord de la mer		Mer ouverte		Collines et crêtes de colline	
	m/s	W/m <sup>2</sup>	m/s	W/m <sup>2</sup>	m/s	W/m <sup>2</sup>	m/s	W/m <sup>2</sup>	m/s	W/m <sup>2</sup>
Dark Purple	>6.0	>250	>7.5	>500	>8.5	>700	>9.0	>800	>11.5	>1800
Red	5.0-6.0	150-250	6.5-7.5	300-500	7.0-8.5	400-700	8.0-9.0	600-800	10.0-11.5	1200-1800
Orange	4.5-5.0	100-150	5.5-6.5	200-300	6.0-7.0	250-400	7.0-8.0	400-600	8.5-10.0	700-1200
Green	3.5-4.5	50-100	4.5-5.5	100-200	5.0-6.0	150-250	5.5-7.0	200-400	7.0-8.5	400-700
Blue	<3.5	<50	<4.5	<100	<5.0	<150	<5.5	<200	<7.0	<400
Dark Purple			>7.5							
Red			5.5-7.5							
Orange			<5.5							



## Pourquoi l'énergie éolienne?

- Le vent est une **ressource inépuisable** d'énergie. Le vent souffle jour et nuit.
- C'est une **énergie non polluante** car elle ne produit pas de déchets pendant sa production. De plus, plus de 90% des composants des éoliennes se recyclent.
- Elle est **indépendante des cours mondiaux** des énergies fossiles et des situations politiques des autres pays.
- Elle peut être **produite et consommée localement**.
- Elle favorise le **désenclavement énergétique** des territoires ruraux.
- C'est une production locale **qui apporte de nouveaux moyens aux Municipalités** et permet la réalisation de nombreux projets locaux. Elle revitalise les Communes.



**➡ Ne pas exploiter l'énergie du vent, c'est laisser en jachère une ressource locale.**

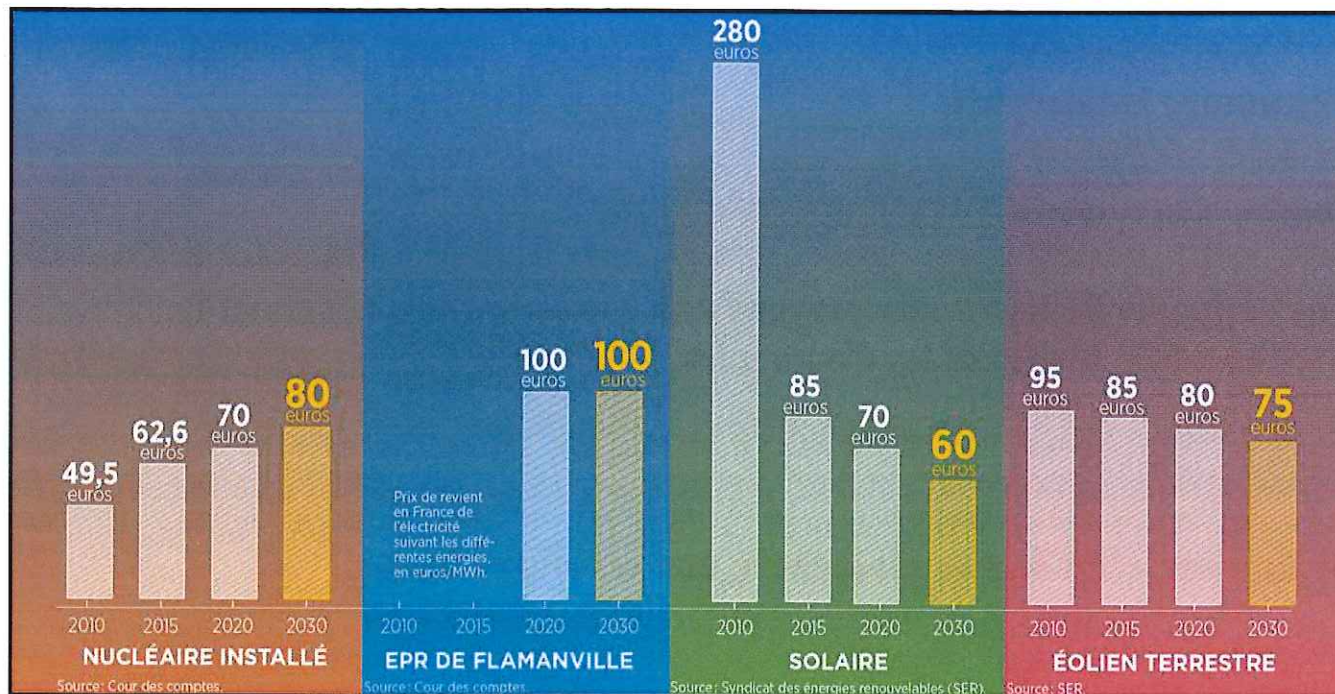


# L'énergie éolienne en France

- ✓ Puissance du parc éolien français : **11 722 MW**.
- ✓ OBJECTIF du GRENELLE de l'environnement: **15 000MW pour fin 2018**
  
- ✓ Production éolienne : plus de 24 TWh par an, soit **l'équivalent de 4 réacteurs nucléaires**.
- ✓ La production éolienne représente **5% de la consommation électrique française**.

*Source: Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Données Décembre 2016.*

## Coût de production de l'électricité en France en €/MWh



La production d'électricité par l'énergie éolienne est une filière **techniquement mature et économiquement concurrentielle**.

*Source: Cour des comptes et Syndicat des Énergies renouvelables.*



# Pourquoi l'énergie éolienne?

## Pour continuer à développer des énergies locales

- ❑ L'énergie hydraulique produit 13% de la production d'électricité au niveau français.
- ❑ Le bois énergie se développe, principalement pour les besoins de chauffage.
- ❑ L'énergie solaire photovoltaïque se développe, son prix de vente baisse sérieusement, mais elle rentre en concurrence avec l'agriculture.
- ❑ En Europe, l'énergie éolienne est maintenant la première source d'énergie renouvelable.

### À SAVOIR:



*Il faut environ 20 Hectares de panneaux photovoltaïques pour produire la même chose qu'une éolienne de 3MW.*

## Production annuelle attendue

**600** MWh pour 1 Ha de  
panneaux photovoltaïques



**2500** MWh pour 1000 tonnes  
de bois à 45% d'humidité



**60 000** MWh  
pour 10 éoliennes à Puichéric





## Pourquoi l'énergie éolienne?

Aujourd'hui, c'est un secteur créateur d'emploi:

- 14 470 emplois dans l'hexagone en 2016,
- 15% de plus que l'année dernière,
- 60 000 emplois estimés pour 2020.

Pour 5,5% de la consommation électrique française.

L'an passé, **plus de la moitié de la nouvelle capacité de production d'électricité** dans le monde, pour la première fois, était renouvelable. Concrètement, sur 253 gigawatts (GW) de capacité ajoutés dans le monde, 134 venaient des énergies renouvelables, hors grandes centrales hydroélectriques.

**D**epuis 2009, aux Etats-Unis, le coût du MWh éolien a baissé de 101 \$ à 37 \$ et celui du solaire à grande échelle de 323 à 72 soit plus de 80 %, toujours selon Lazard. Les renouvelables deviennent ainsi compétitifs sans subvention avec le gaz (entre 61 et 87 \$ par MWh et jusqu'à 230 \$ en période de pointe), et ce malgré le boom des gaz de schiste.

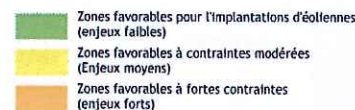
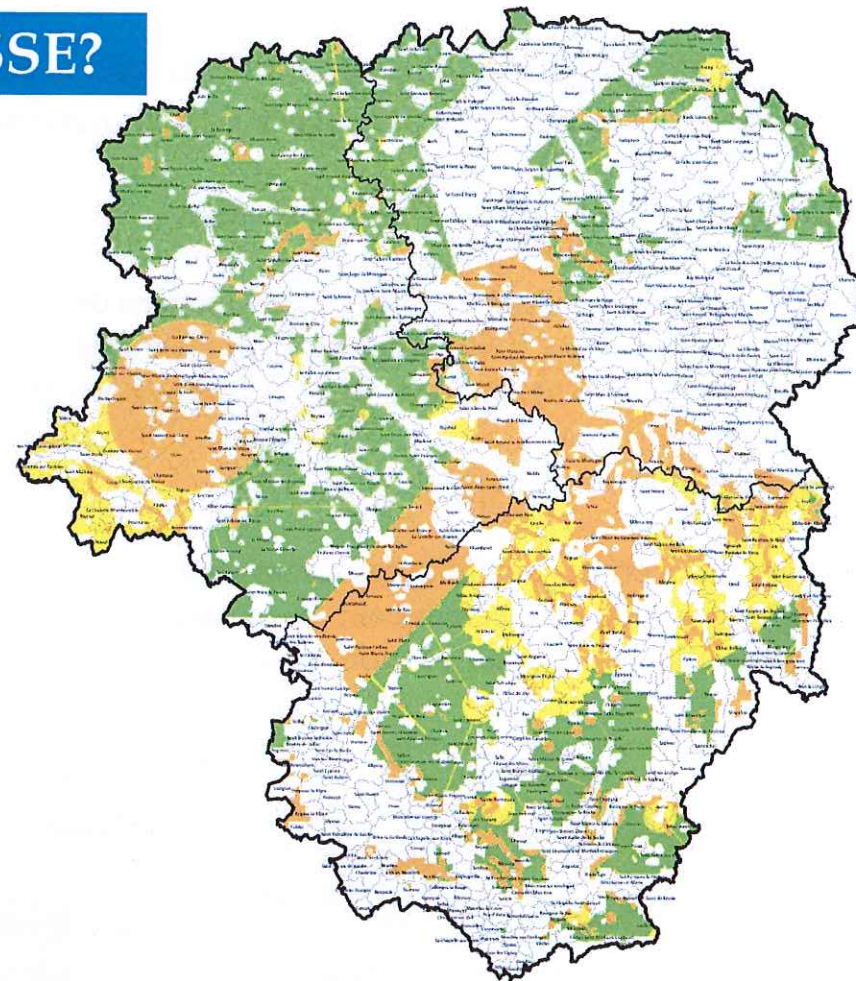




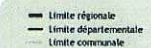
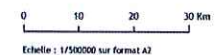
## POURQUOI LA CHAPELLE SPINASSE?

➤ Le Schéma Régional Éolien du Limousin a défini les zones propices à l'implantation des éoliennes, après avoir pris en compte tous les facteurs : humains, paysagers, faunistique, végétaux, culturels, facteurs de risques, etc...

Ces facteurs ont défini la carte des zones favorables qui dresse l'inventaire des Communes susceptibles de recevoir des éoliennes, et celles qui ne le sont pas.



Zones favorables





# POURQUOI ICI ?

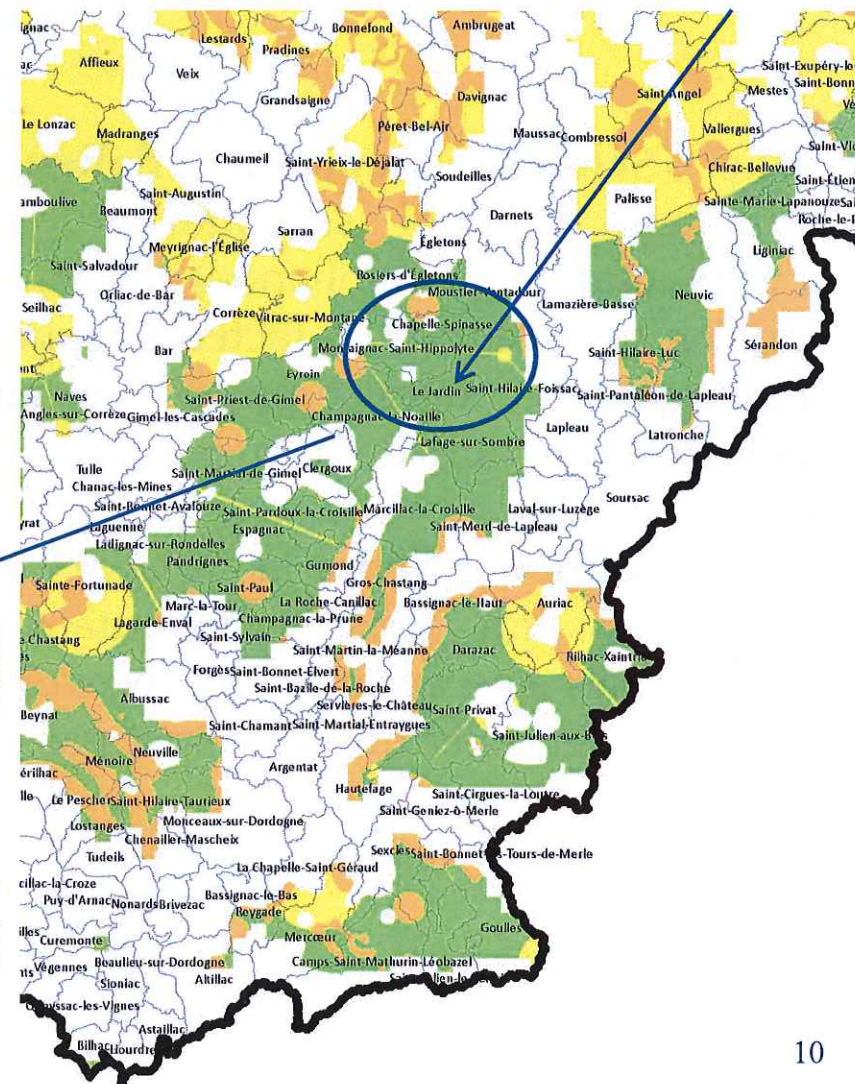
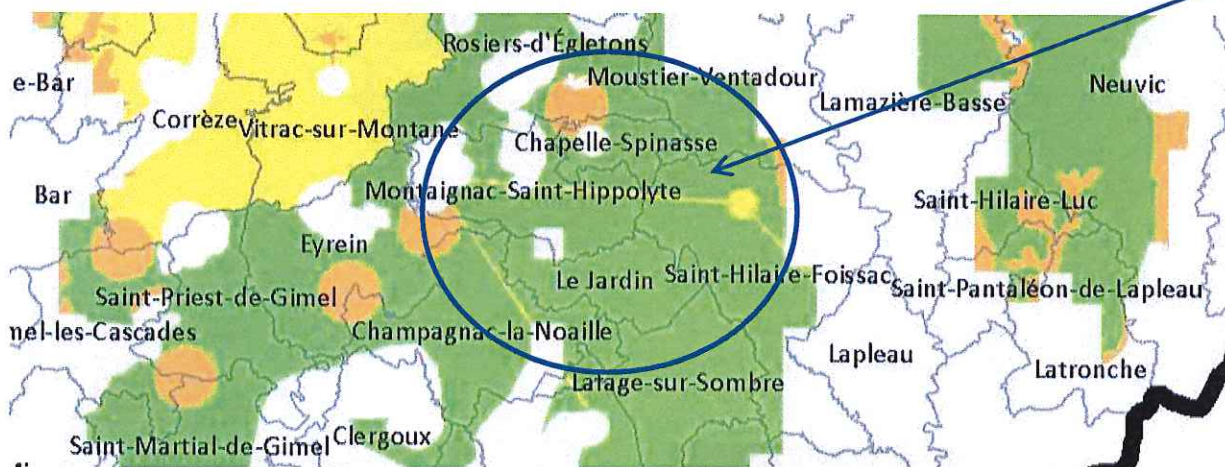
Ce projet est conçu sur une zone définie par le Schéma Régional Éolien (en vert sur la carte)  
Zone très boisée, peu habitée, propice à l'implantation des éoliennes

Plusieurs servitudes sont identifiées dans le secteur,  
sans compromettre le projet:

Fréquences radar civiles et militaires, Faisceaux hertziens de communication, Zone Natura 2000, Routes départementales, Zones de recul de 500m des habitations, Sites et zones archéologiques

Tout est pris en compte et respecté :

- Toutes les servitudes civiles ou militaires seront étudiées,
- Toutes les administrations concernées ont été ou seront consultées,
- Des études scientifiques, avifaune et flore seront menées.





**DEUX PROJETS EN COMMUN SONT POSSIBLES.**

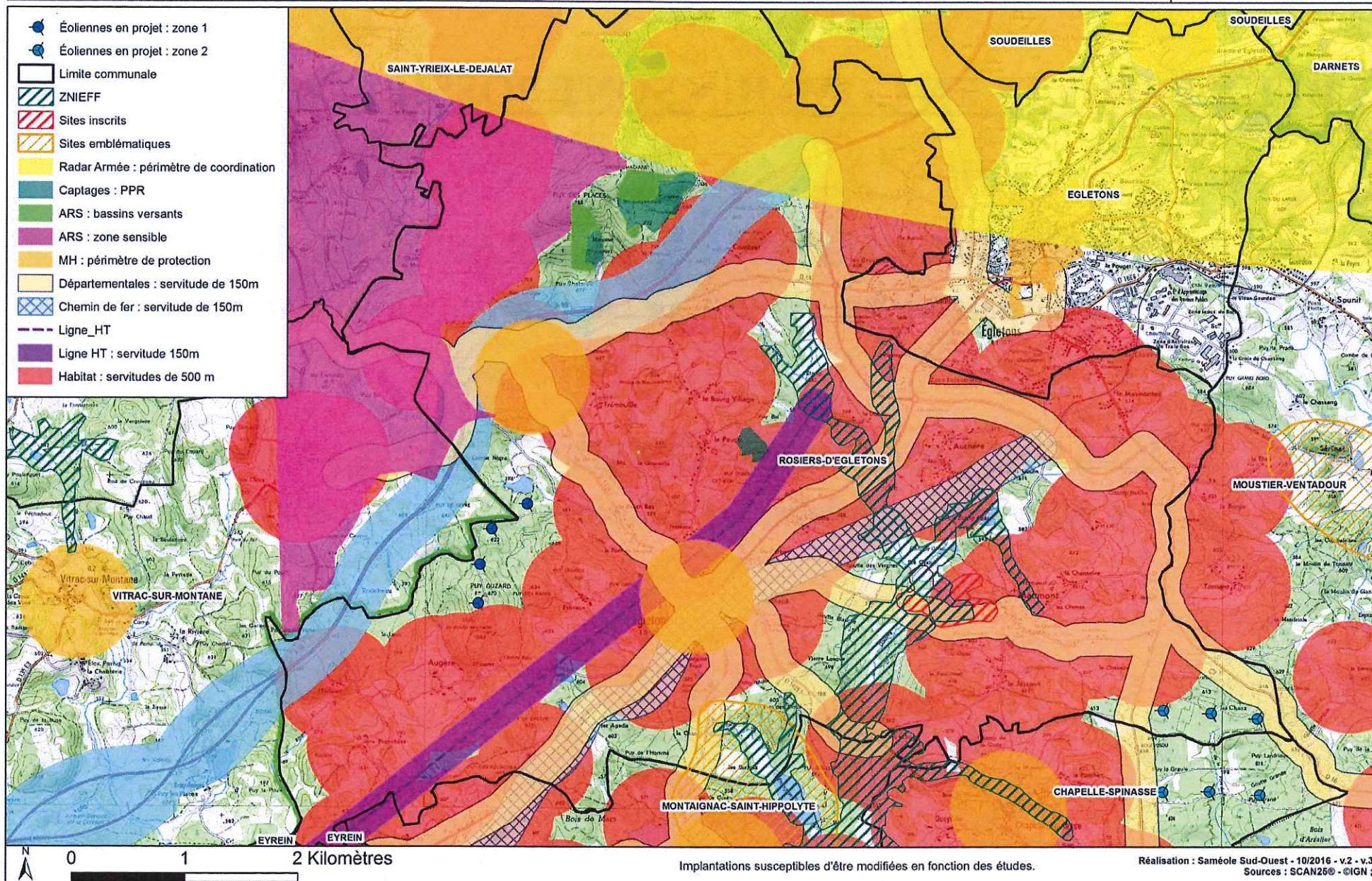
A/ La chapelle Spinasse / Montaignac saint Hippolyte:

**4 éoliennes potentielles : 1 ou 2 sur La chapelle, 3 à Montaignac**

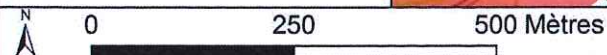
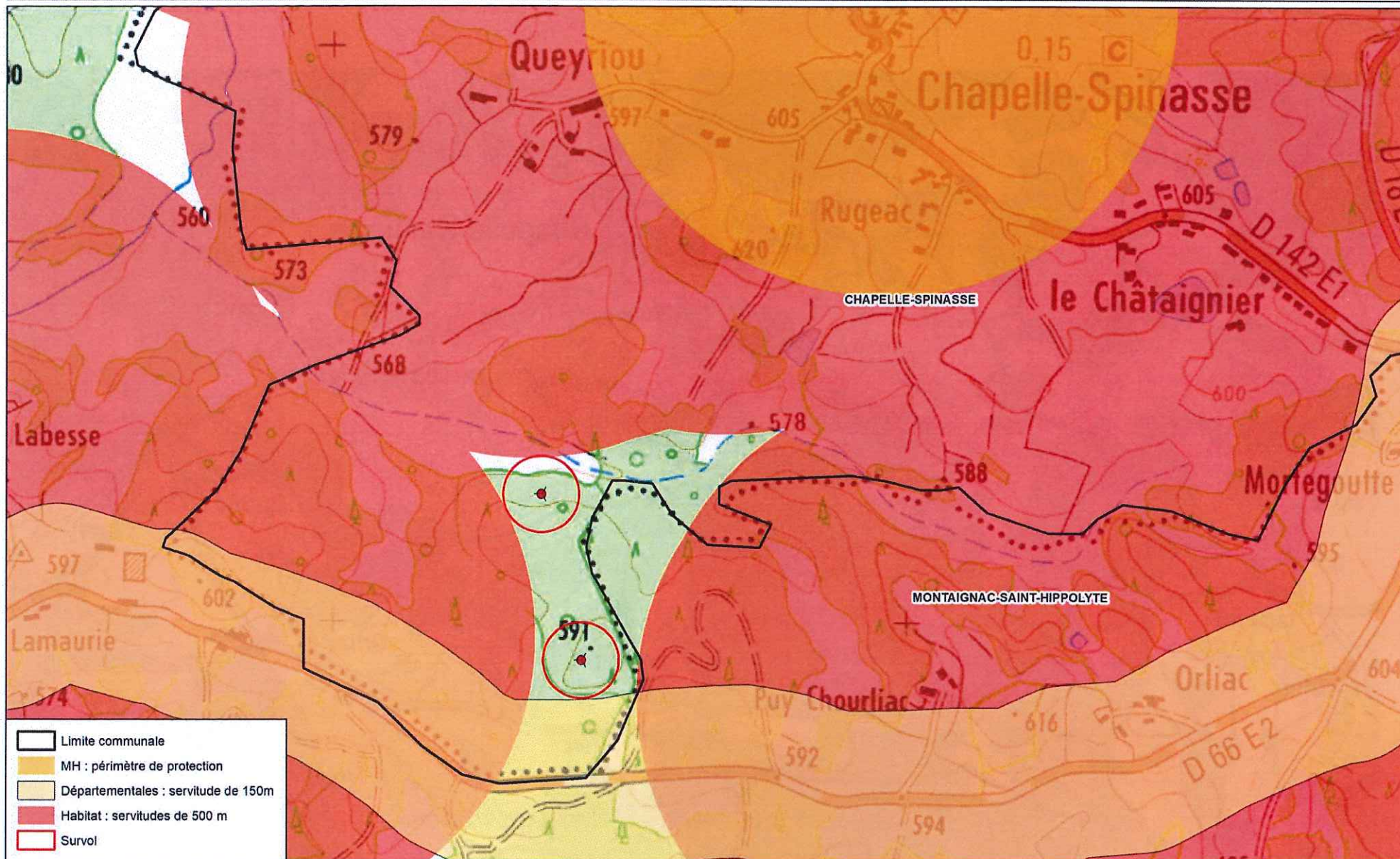
B/ La chapelle Spinasse / Rosiers d'Egletons:

**6 éoliennes potentielles, 3 à Rosiers, 3 à La Chapelle**





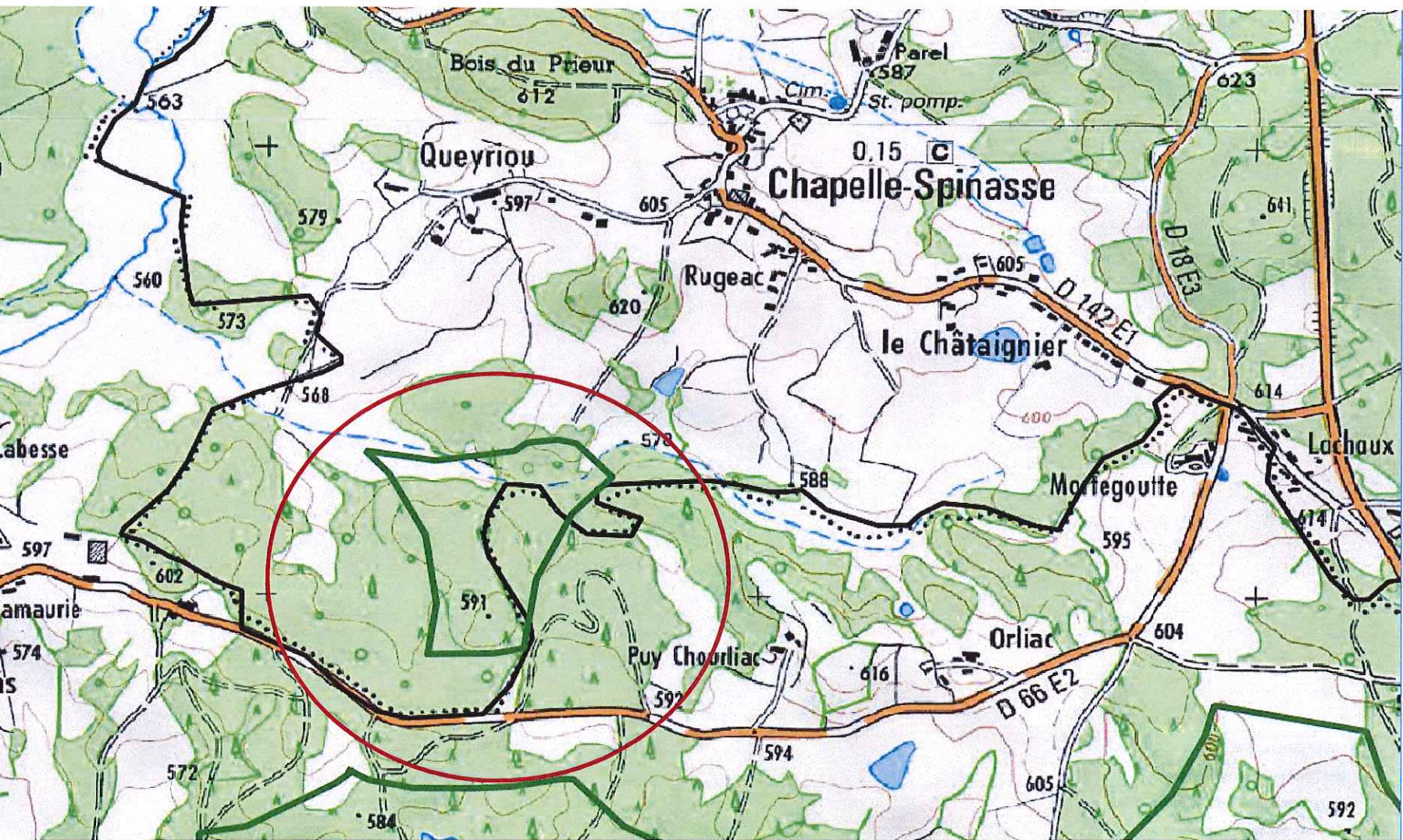




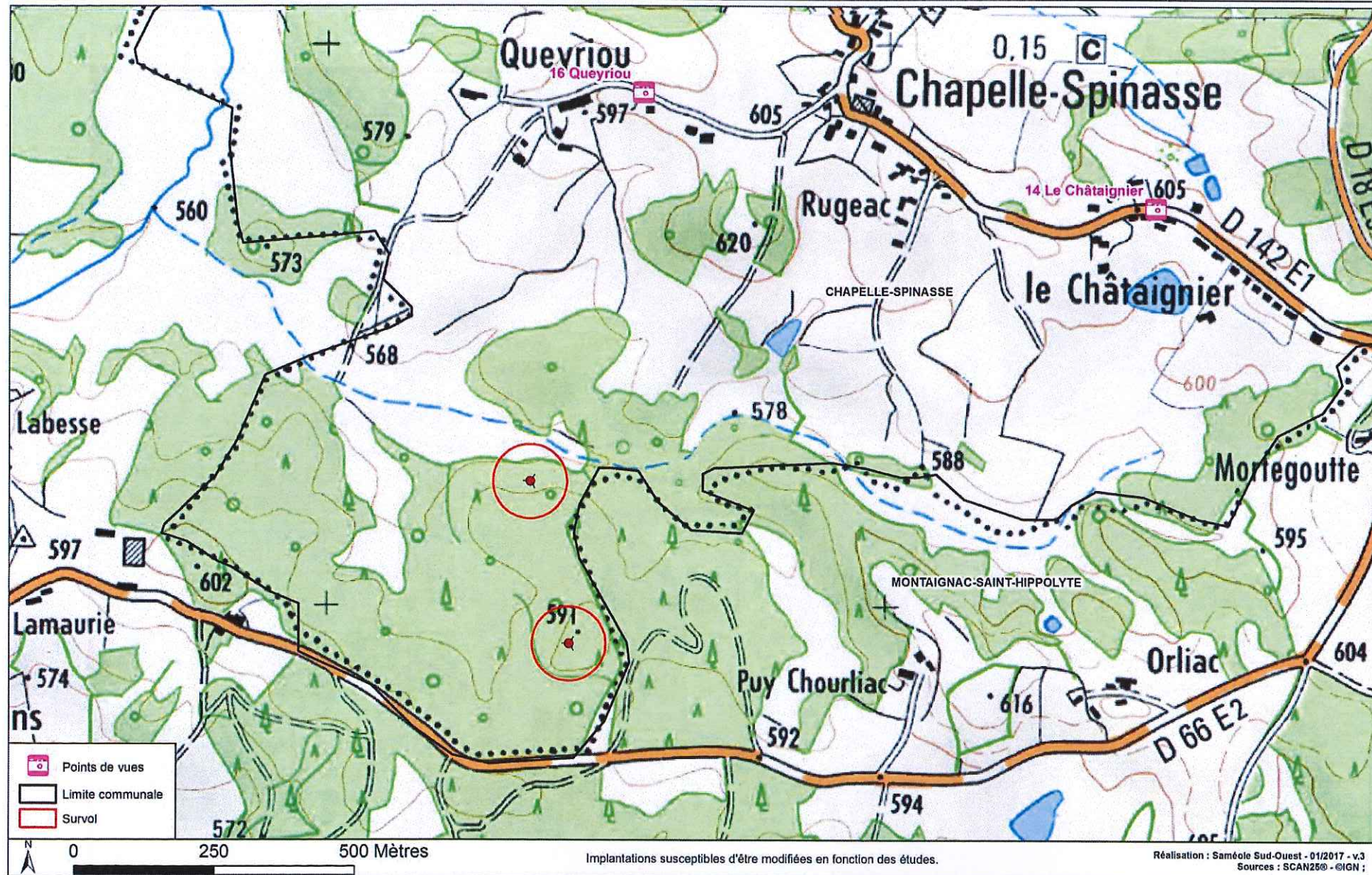
Implantations susceptibles d'être modifiées en fonction des études.



# Zone d'étude sur la commune de La Chapelle Spinasse





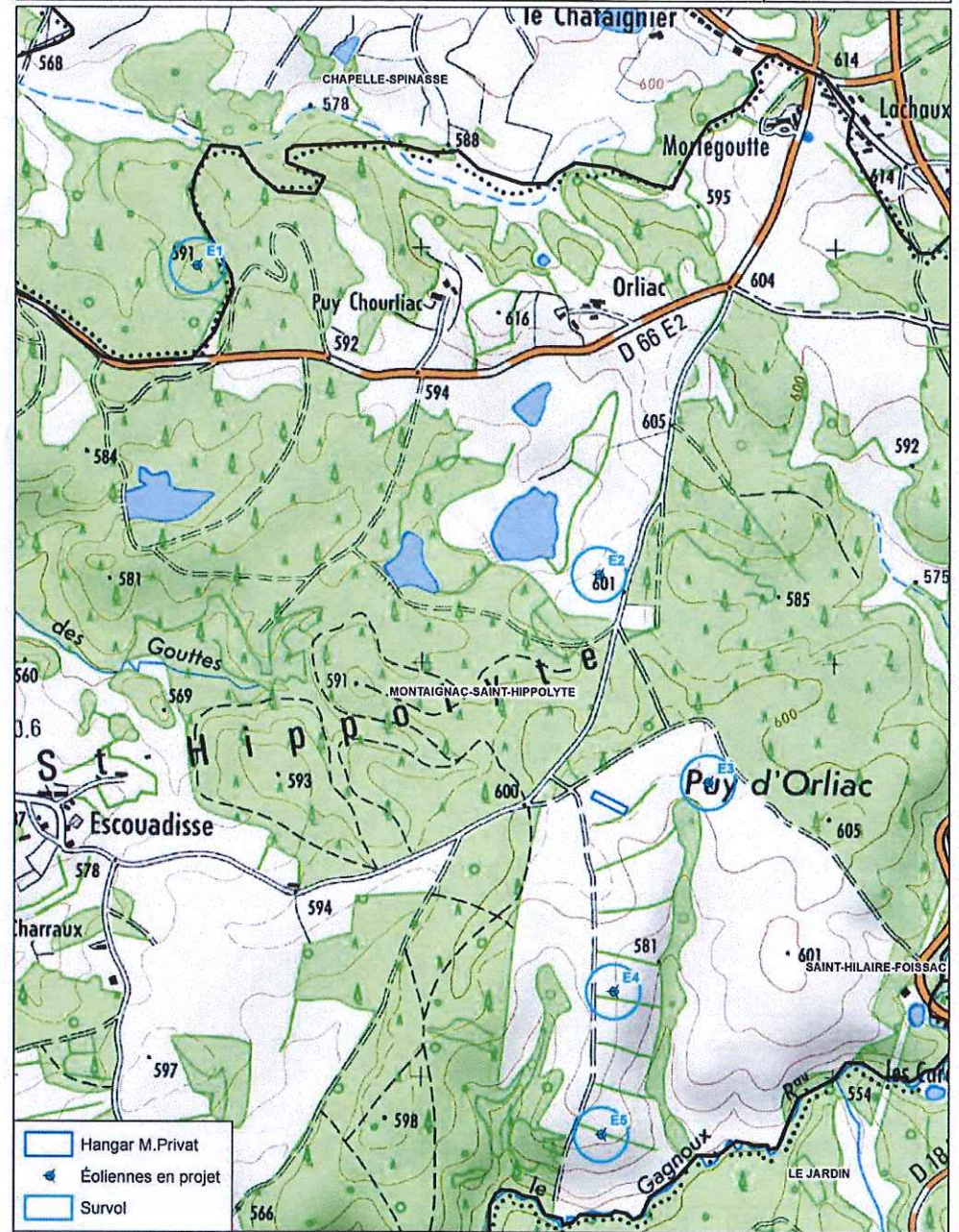
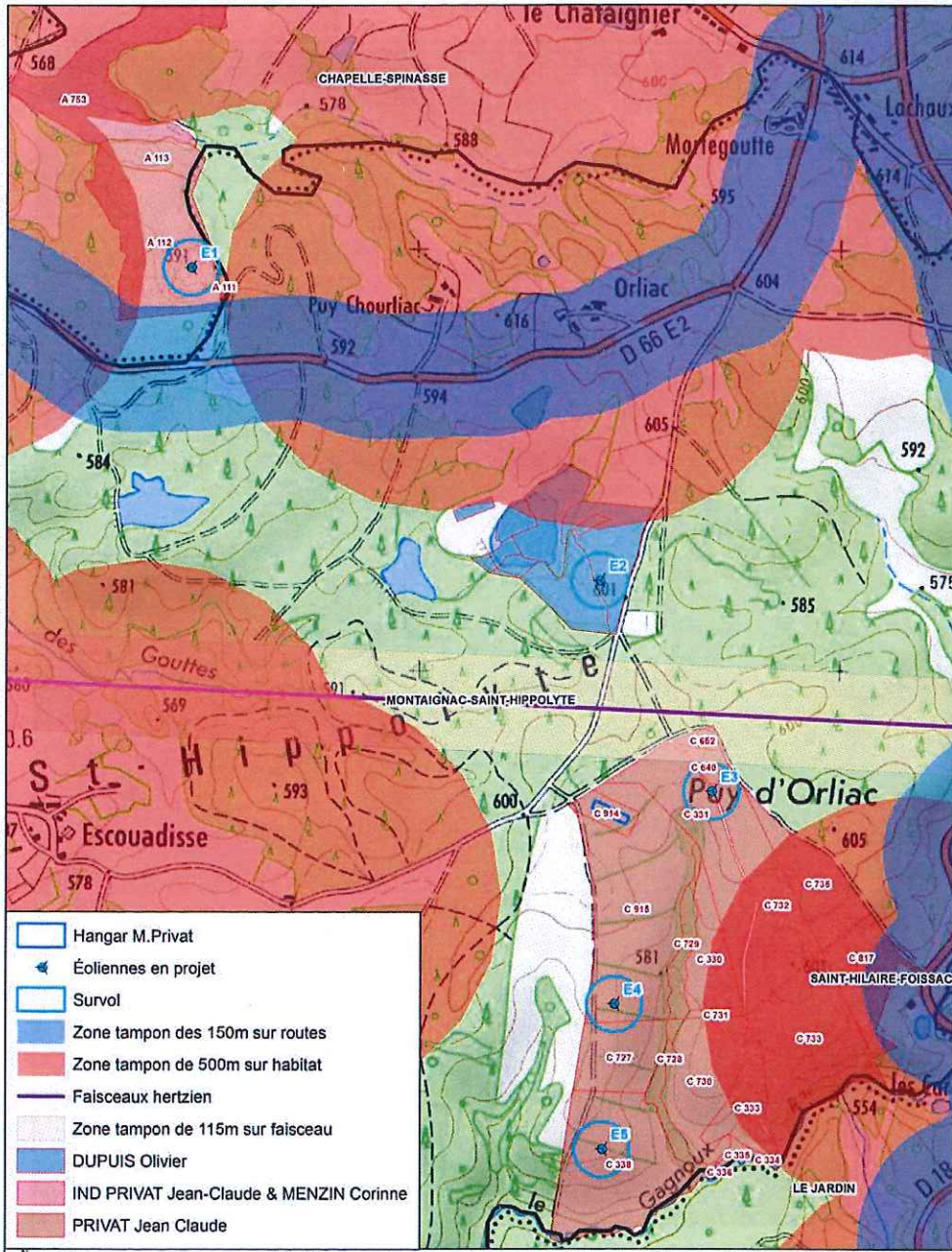


Implantation provisoire, non contractuelle et soumise à de probables modifications en fonction des études en cours de réalisation.

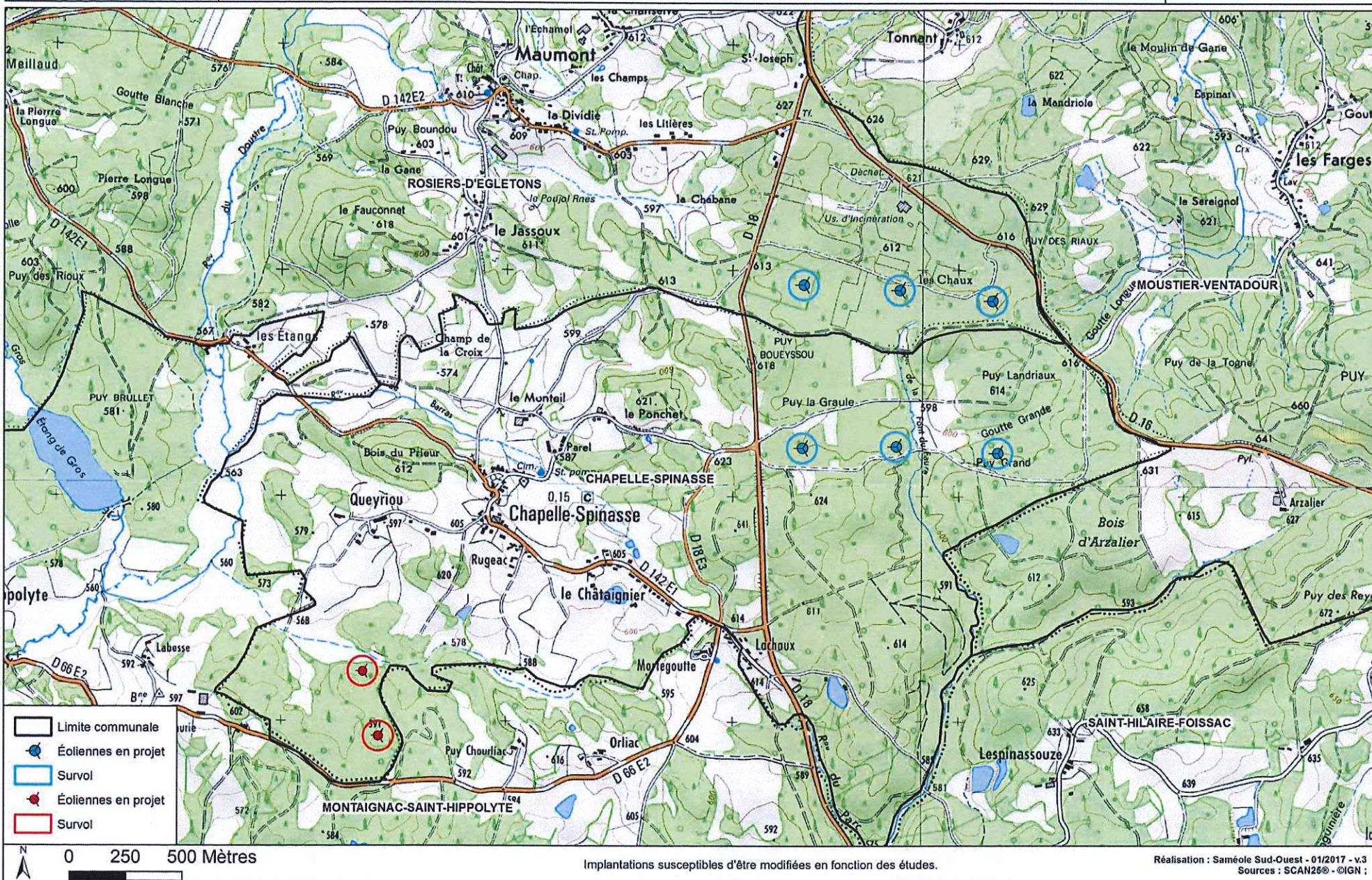








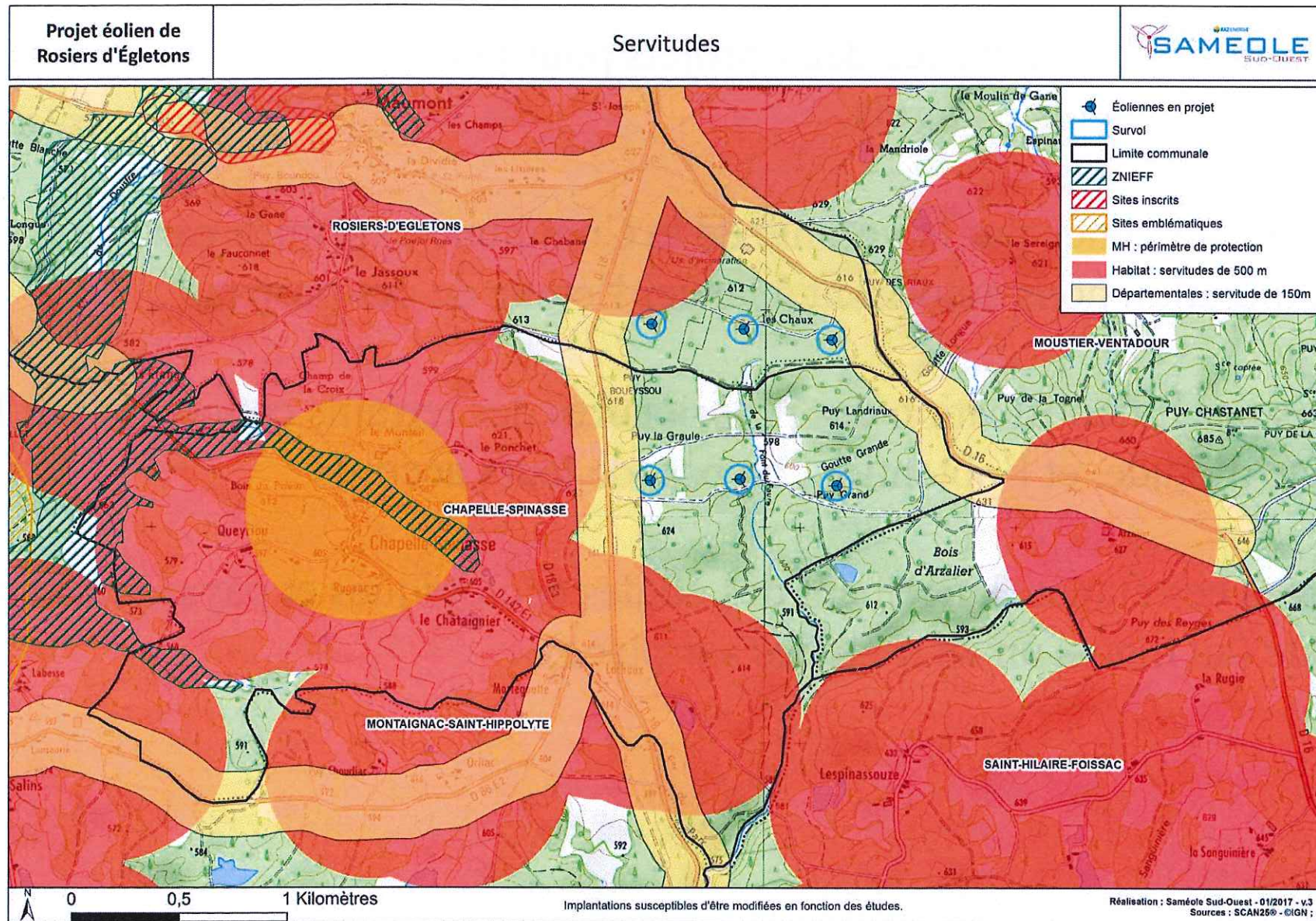






# Zones en jeu pour le projet La chapelle/ Rosiers d'Egletons

Implantation provisoire, non contractuelle et soumise à de probables modifications en fonction des études en cours de réalisation.





## **Le travail a faire reste important:**

Il faudra avancer sur les deux projets pour pouvoir faire un choix basé sur des éléments concrets.

Cela commence par la volonté de la Commune exprimée par une délibération nous autorisant à lancer l'étude de ces projets.

Puis par l'identification des propriétaires des terrains concernés par la zone d'étude, et l'obtention, ou pas, de leurs accords.

Après ces étapes, lancement des études écologiques et paysagères sur zone (au moins un an d'études sur place).



# LA FISCALITÉ DES ÉOLIENNES

## Taxes locales:

### L'exploitant d'un parc éolien paye plusieurs taxes :

- La taxe foncière (TF)
- La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de Réseaux (IFER)

### Ces taxes reviennent aux :

- Communes concernées,
- Communautés de Communes,
- Département,
- Région,
- État

### Taxes auxquelles il faut ajouter:

- les loyers éventuels pour les parcelles communales.
- les sommes versées au titre de l'utilisation des chemins communaux.
- possibilité de revenus liés aux éoliennes participatives
- les impôts liés aux entreprises

L'ensemble de ces sommes permettent aux Communes une nouvelle dynamique, la possibilité de **lancer de nouveaux projets et une vraie revitalisation.**

**SAMEOLE se positionne aux côtés des Communes pour aider à cela.**



## La fiscalité

<b>Projet de parc éolien sur la commune de:</b>					<b>LA CHAPELLE SPINASSE</b>	
<b>FISCALITE UNIQUE sur la base de 3 éoliennes de 2,4MW</b>						
	<b>CFE</b>	<b>CVAE</b>	<b>IFER</b>	<b>TAXE FONCIERE</b>	<b>TOTAL PERCU PAR:</b>	
<b>Commune</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 563,28 €	<b>La Commune :</b>	<b>3 563,28 €</b>
<b>Communauté de Commune</b>	29 484,00 €	3 942,69 €	36 993,60 €	0,00 €	<b>La Communauté de Commune :</b>	<b>70 420,29 €</b>
<b>Département</b>	0,00 €	7 215,87 €	15 854,40 €	10 760,40 €	<b>Le Département :</b>	<b>33 830,67 €</b>
					<b>FISCALITE ANNUELLE TOTALE 107 814,24 €</b>	



## Chiffres et retombées diverses

nombre d' éoliennes :	<b>6 Unités</b>
puissance par éolienne:	<b>2,4 MW</b>
<b>PUISSANCE DU PARC :</b>	<b>14,4 MW</b>
surfaces utilisées :	<b>7200 m<sup>2</sup></b>
	éoliennes et surfaces de montage, hors accès
fonctionnalité annuelle :	<b>2100 heures par an</b>
	soit <b>30240 MWh/an</b>
<b>soit un équivalent consommation de :</b>	<b>30240 personnes</b>
	( sur la base de 1MWh/an/personne )
<b>soit également :</b>	<b>13148 foyers, chauffage compris</b>
	( sur la base de 2,3 personnes par foyer )
<b>équivalent tonnes de CO2 économisées :</b>	<b>28426 tonnes</b>
<b>MONTANT DES TRAVAUX</b>	<b>18,72 Millions d'euros</b>
<b>dont directement sur les entreprises locales</b>	<b>5,616 Millions d'euros</b>



# Des retombées économiques importantes et locales

➤ A titre d'exemple :

## Répartition des coûts d'un projet de 6 éoliennes de 3MW

Coût total du projet estimé à environ 18 Millions d'Euros

RAZ Energie s'engage à faire travailler de préférence des entreprises locales :

5 à 6 M€ destinés aux entreprises locales:

- Bureaux d'Etudes : *géologique, impact hydrologique, géomètre, architecte, notaire, huissier, etc.*
- Voirie : *Création ou adaptation de pistes au gabarit conforme éolien.*
- Electricité : *Création de postes de livraison de 12 MW,  
10 km à 20 kms de câblage 20kV*
- Fondations : *7 à 800 tonnes de béton ferrailé/éolienne*
- Transport : *des composants et d'équipements*
- Hôtellerie, restauration, logistique, etc

Durée des travaux : *entre 8 et 12 mois.*





# RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



## Mettre en place des solutions durables pour l'avenir de tous.

Différentes solutions sont possibles pour assurer à la Commune des **revenus complémentaires** :

Sponsoring d'évènements culturels ou associatifs

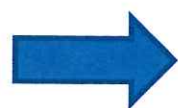
Participation à la vie de la Commune  
(entretien des chemins communaux, autres actions à définir)

Location de terrains communaux pour l'exploitation du parc éolien

### Eolienne participative



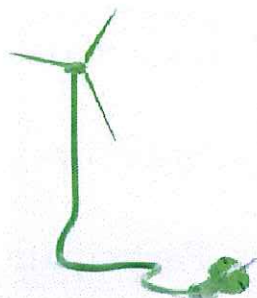
# Financement participatif et citoyen



Saméole Sud-Ouest élabore ses projets éoliens en collaboration avec la mairie concernée et les riverains. C'est pourquoi nous pouvons proposer aux habitants et riverains de la commune de prendre part à l'investissement du parc éolien.



Financement via une plateforme de crowdfunding type  **Lendosphere.com** spécialisée dans le financement citoyen des EnR, ou via un compte à terme.



Une fois construit et financé par les citoyens, le projet produit de l'électricité propre et vend cette énergie au réseau national EDF.



Les recettes du parc éolien permettent de rembourser les investisseurs citoyens sur 3 à 15 ans au taux bonifié de **4 à 6% par an**.

**L'investissement participatif dans les énergies renouvelables constitue une épargne sécurisée et durable qui favorise la mise en œuvre de la transition énergétique.**



# Le déroulement du développement éolien :

1 an

*Développement  
Pré-Projet*

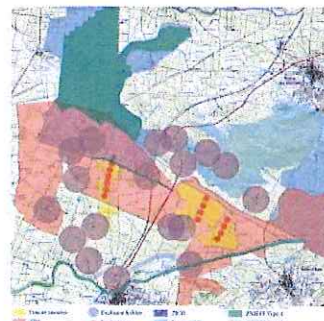
- Identification des sites
- Cohérence territoriale
- Etude de faisabilité
- Concertation
- Délibération des collectivités
- Négociation avec les propriétaires



3 à 5 ans

*Développement  
Projet*

- Réflexion technique et ingénierie
- Etude de gisement
- Etudes d'impacts sur l'environnement
- Communication
- Enquête publique
- Montage financier



1 an

*Réalisation*

- Commande des éoliennes
- Maitrise d'Ouvrage Déléguée
- Génie écologique
- Mise en service industrielle



25 ans

*Exploitation  
et  
Maintenance*

- Vente électricité
- Suivi de production
- Maintenance
- Démantèlement





# La concertation

## Un besoin de se concerter et d'échanger

- **La volonté et les recommandations de la commune** sont prises en compte.
- **Expérience de Saméole Sud-Ouest** en Corrèze :
  - **un PC obtenu à Saint-Pardoux-la-Croisille.**

Pour chacun de nos projets nous mettons en place des **actions d'information adaptées au contexte local** et en fonction de la phase d'avancement du projet. Par exemple :

- *Présentations régulières au conseil municipal*
- *Comités de suivi du projet avec les acteurs locaux*
- *Journées d'informations pour le grand public*
- *Permanences en mairie*
- *Communication via le bulletin communal et le site web de la mairie*
- *Articles de presse*
- *Création d'un site web*
- *Visite d'un parc éolien avec les riverains*

Les chefs de projets sont toujours disponibles pour répondre aux interrogations.

➡ **Transparence et échanges sont les clefs de la réussite**



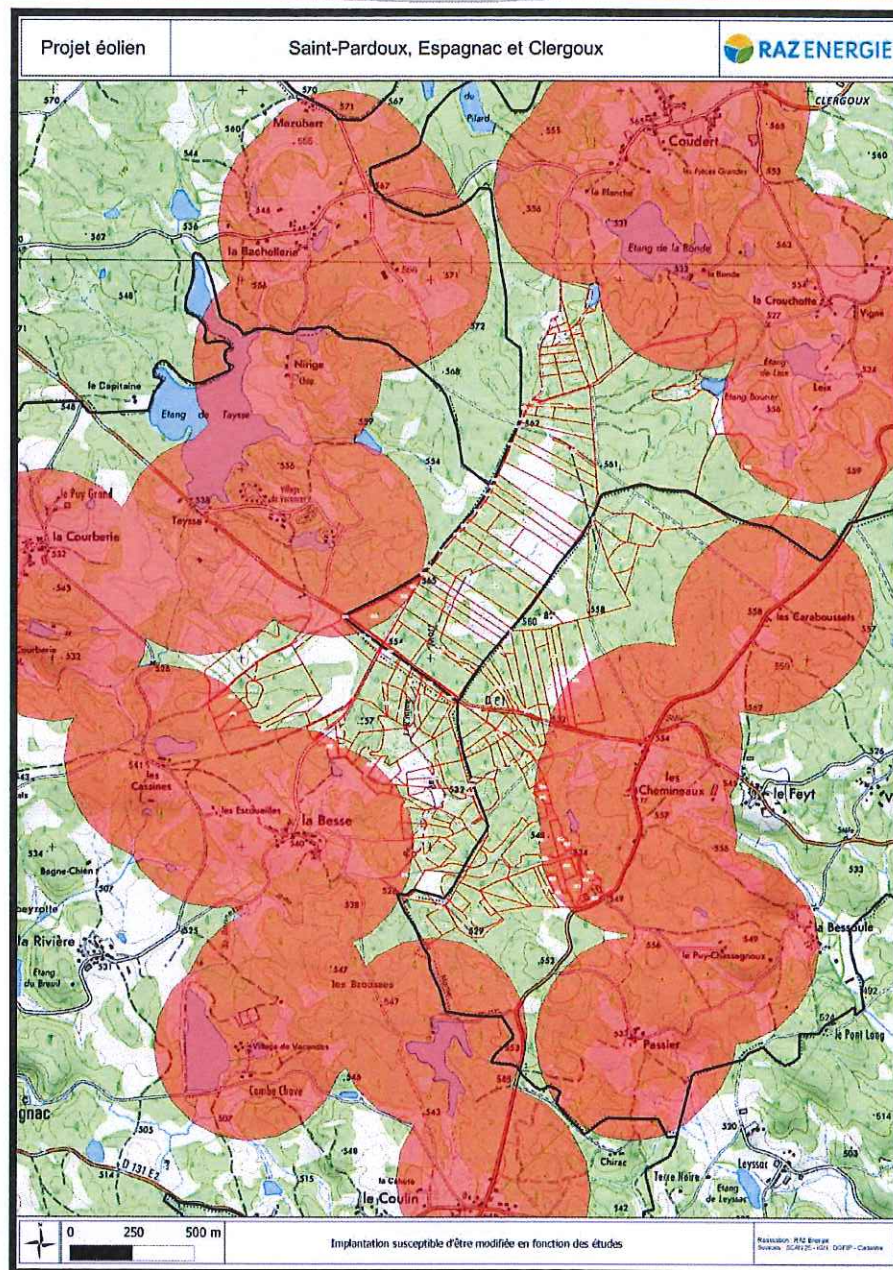


## ➤ Les propriétaires terriens clefs de voûte d'un projet éolien

L'identification des parcelles concernées par l'implantation des éoliennes ainsi que des propriétaires de ces terrains sera réalisée sur les zones d'études choisies.

Présentation d'un dossier complet et des promesses de bail proposées, présentant les termes exacts des accords proposés et des revenus afférents. Le loyer d'une éolienne varie en fonction du potentiel éolien du site.

Un projet réussi est un projet qui reçoit l'accord de la majorité des propriétaires concernés.









# Les loyers aux propriétaires

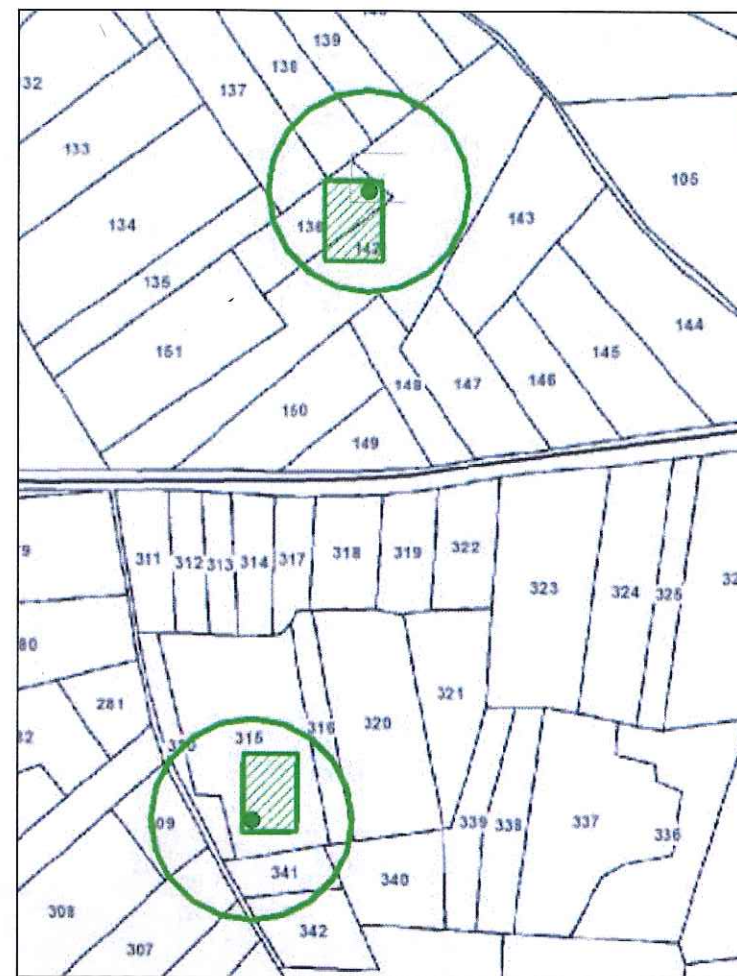
## Les différents type de loyers pour les propriétaires

Les propriétaires (et usufruitiers) des parcelles concernées par la mise en place et l'exploitation d'éoliennes signent un bail avec l'exploitant, leur permettant d'être indemnisés, en cas de:

- Implantation ou de survol de leurs parcelles,
- Création et/ ou utilisation de chemins d'accès,
- Simple survol du terrain par les pales de l'éolienne du terrain voisin
- Passage d'un câble enterré ou toute autre servitude

De plus, les exploitants de baux de fermage sont indemnisés également par le biais des loyers perçus.

*Si la Commune est également propriétaire de parcelles concernées par le projet elle perçoit également un loyer similaire aux autres propriétaires*



Une éolienne peut être implantée sur une parcelle et ses pales survoler les parcelles voisines, survol donnant droit aussi à un loyer



# L'environnement

## Aux alentours des communes étudiées :

Tous les monuments classés et autres contraintes patrimoniales seront repérés et pris en compte :

*Les zones choisies sont dégagées de l'emprise de toutes les servitudes identifiées, qui seront prises en compte dans l'étude paysagère, et le projet pourra être visualisé grâce aux photomontages (exemple ci-dessous).*

Le choix d'un territoire à faibles contraintes environnementales:

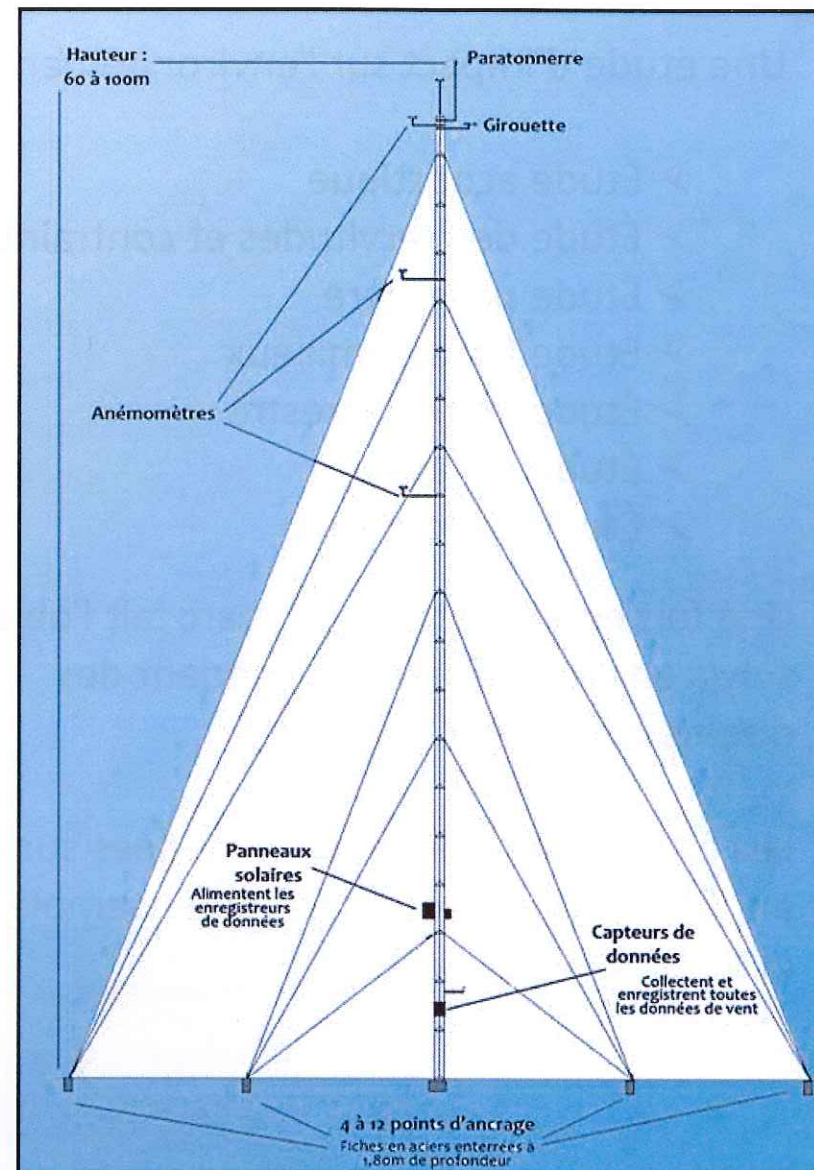
- *Les sites Natura 2000, les PNR, les ZNIEFF sont répertoriés. Les enjeux sont pris en compte.*
- *Des études d'impact seront réalisées et notamment un suivi avifaune, faune, flore et chiroptère.*





# Le mât de mesure de vent

- Donnée essentielle du projet, le gisement de vent local est mesuré soigneusement pendant au moins un an, et plus si possible par un mât de mesure.
- Déclaration préalable de travaux à déposer en mairie
- Installé pour une durée minimale de 1 an
- Enregistrement des données de vent (vitesse, direction) et de météo (température, pression, etc)





# L'étude d'impact

Une étude d'impact sur l'environnement comporte :

- Étude acoustique
- Étude des servitudes et contraintes techniques
- Étude paysagère
- Étude flore et milieux
- Étude faune terrestre
- Étude avifaune
- Étude chiroptères



*Pie Grièche Méridionale*



*Pie Grièche à Poitrine Rose*

Une fois en exploitation, le parc fait l'objet de suivis environnementaux pendant des dizaines d'années.

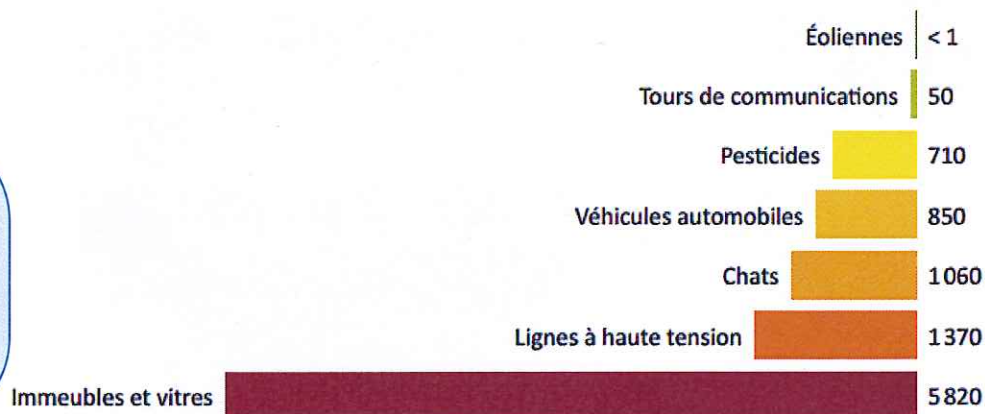
Les études naturalistes sont menées sur une année complète pour couvrir l'ensemble du cycle biologique.

## Le saviez-vous ?

*1 accident d'oiseau sur 10 000 est dû aux éoliennes alors que les surfaces vitrées sont la cause de 58 % des accidents mortels.*

## Causes d'accidents mortels chez les oiseaux (sur un total de 10 000)

source : Association Canadienne de l'énergie éolienne





# La Chasse

➤ L'impact des éoliennes est faible sur le gibier :

1. Le bas des pales est à plus de 40 m du sol,
2. L'implantation des éoliennes est respectueuse des sites protégés.
3. Le gibier s'habitue facilement à la présence d'éoliennes (maintes fois vérifié).
4. L'impact le plus important sur le gibier se situe pendant le chantier.  
→ donc: pas de gros travaux au printemps (période de reproduction)

Possibilité de collaboration avec les chasseurs pour mettre en place des plans de développement cynégétique.





## Un déboisement très faible

- Un déboisement d'à peine 1500 m<sup>2</sup> est nécessaire autour de chaque éolienne (pas besoin de déboiser davantage la parcelle qui continue à être exploitée)
- Le bois coupé reste à disposition des propriétaires



*Exemple à Cuxac Cabardès*



# Avantages

- Les éoliennes ne sont pas en concurrence avec l'agriculture ou la sylviculture.
- Les parcelles restent exploitables, que ce soit pour l'agriculture, l'élevage ou la sylviculture.
- Et elles apportent de nouveaux revenus complémentaires aux propriétaires et aux exploitants des parcelles concernées.
- Nouvelles ressources aussi pour :
  - les Communes
  - les Communautés de Communes
  - le Département
  - la Région
  - l'Etat





# L'impact paysager

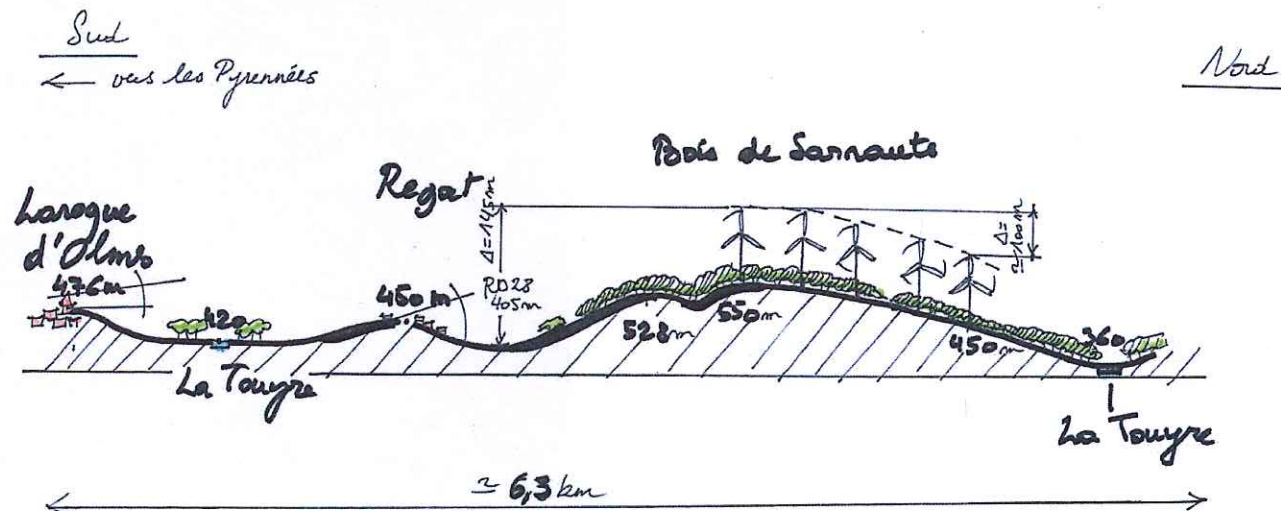


Profil montrant les différents niveaux de perception des éoliennes selon la distance à laquelle on se trouve (source : Agence Epure).

Une étude paysagère sera réalisée par les meilleurs bureaux d'étude paysagistes. Ils prendront en compte toutes les facettes du paysage, y compris ses côtés sociaux. Ils réaliseront de nombreux photomontages, à partir des sites représentatifs et importants, quelle que soit la distance du parc, et travailleront à l'intégration du parc dans ces paysages.

Cette étude est une des plus importante de nos travaux, et une des plus délicates. De nombreux croquis, dessins, photomontages, de nombreuses photos, cartes et autres réalisations permettront de comprendre la proposition paysagère et permettront aux services de l'Etat de prendre la décision adéquate avec de vrais outils de décision.

Illustrations à titre d'exemples:

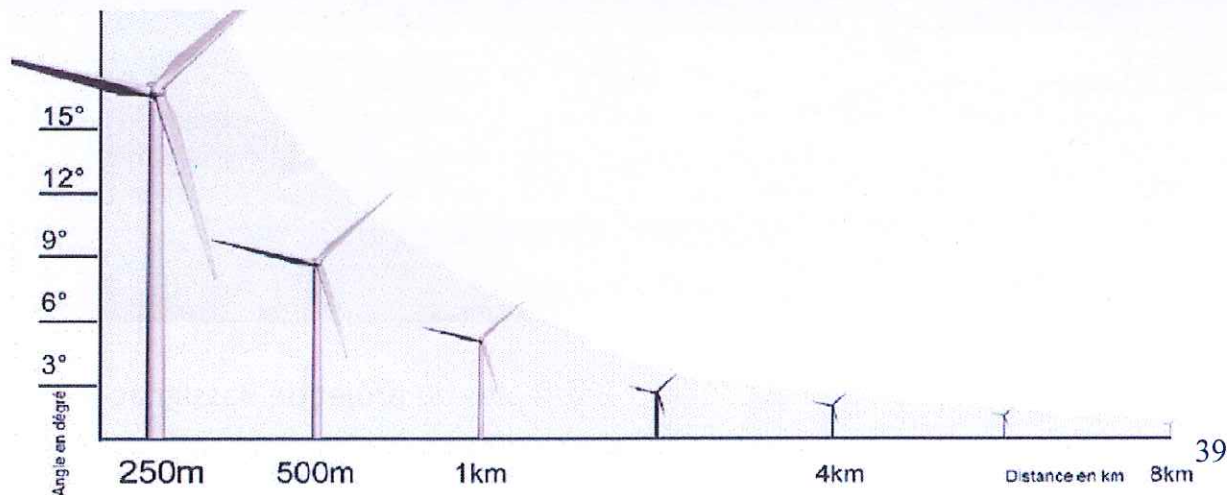
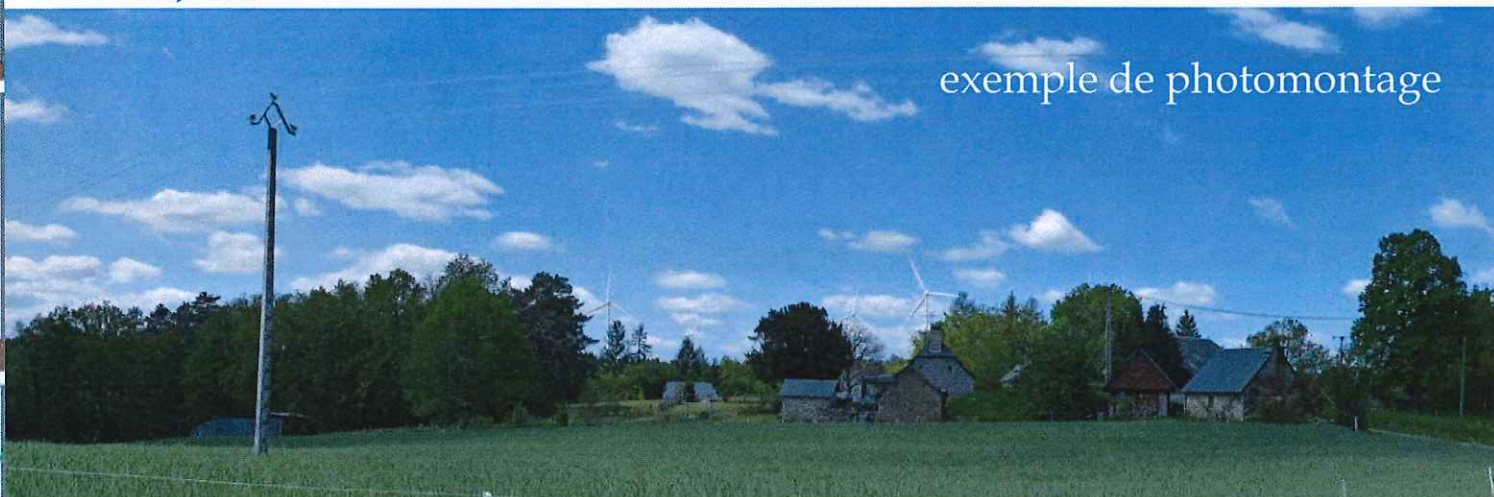
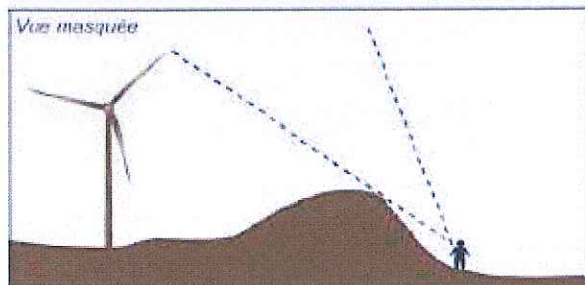
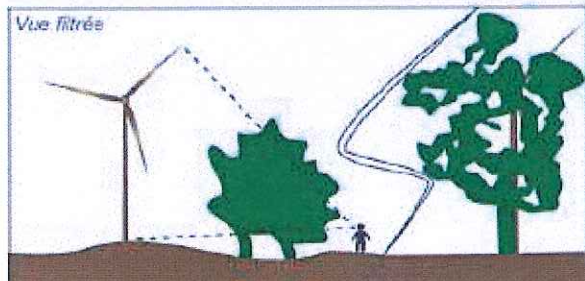
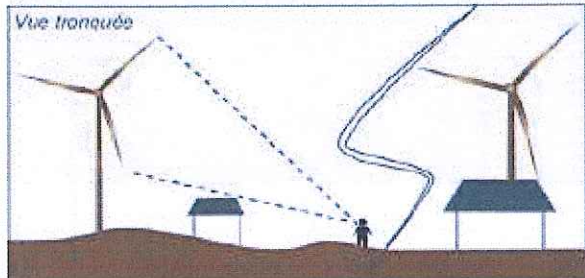
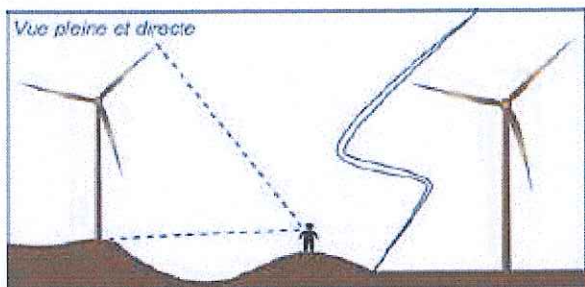




# L'impact paysager

## La végétation constitue un écran naturel

La visibilité de l'éolienne est très variable et dépend des facteurs comme les obstacles, la végétation, la distance, la météo, etc.





# Des photomontages pour avoir un aperçu d'un projet



Exemples du projet de Bassignac-le-Haut / Darazac



# L'environnement sonore

## Un bruit peu dérangerant pour le voisinage

Les éoliennes sont de plus en plus silencieuses:

- À plus de 500m: <35dB
- De 400 à 300m: <45dB
- Au pied de l'éolienne: <55dB

De plus, le décret n°2006-1099 du 31 août 2006, encadre les niveaux sonores maximum engendrés par les éoliennes en imposant:

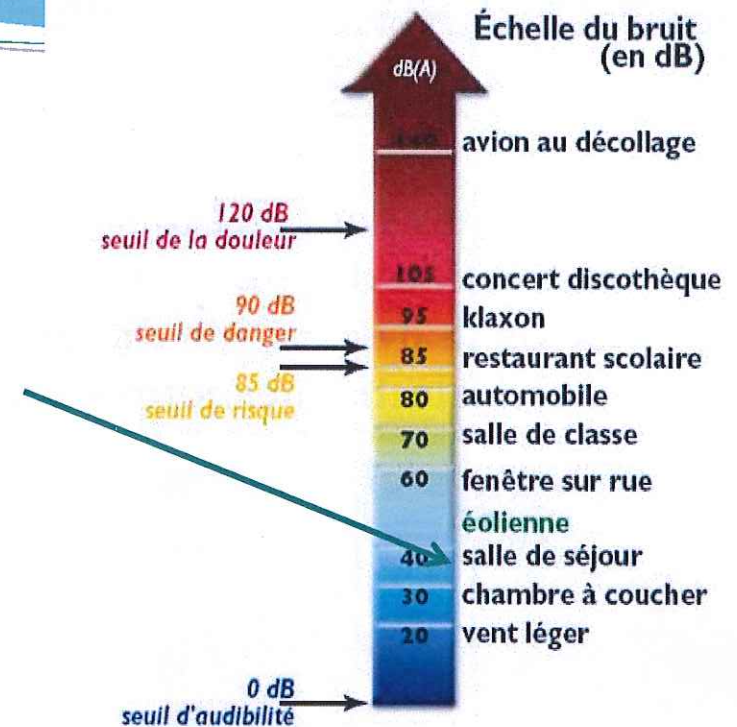
### Le jour

→ Au maximum: **5dB** de plus que le bruit ambiant

### La nuit

→ Au maximum: **3dB** de plus que le bruit ambiant

Une distance de 500m autour des habitations est obligatoirement respectée.  
Il est quasiment impossible d'entendre une éolienne à partir de son domicile.



Source: Echelle de bruit issue du Schéma Régional Eolien du Languedoc Roussillon



# Le démantèlement

A la fin de l'exploitation, l'exploitant s'engage à remettre en état le site :

- éoliennes démontées
- excavation des fondations entre 1 et 2 mètres (selon la destination du terrain)
- câbles électriques retirés sur 10 mètres



Pour assurer ce démantèlement:

La loi rend obligatoire une provision de 50 000€ par éolienne versés à la caisse des dépôts et consignations (décret du 26 août 2011) pour couvrir le coût du démontage et de la remise en état du terrain.

—> A quoi se rajoute la valeur de l'éolienne

80% des composants sont réutilisables : acier et cuivre principalement, soit 200 à 300 tonnes de matériaux à recycler.

Dans tous les cas, votre terrain retrouve son visage précédant l'implantation des éoliennes.  
Si l'entreprise est défaillant, c'est l'Etat qui s'en chargera, conformément à la loi.



# LES ÉOLIENNES

La gamme de modèles existants est grande:

Nous sommes indépendants des constructeurs, le choix de l'éolienne se fait uniquement en fonction de la typologie du projet:

Nature du vent, force, direction principale,

relief du terrain, possibilité d'accès,

aspect paysager

aspect acoustique

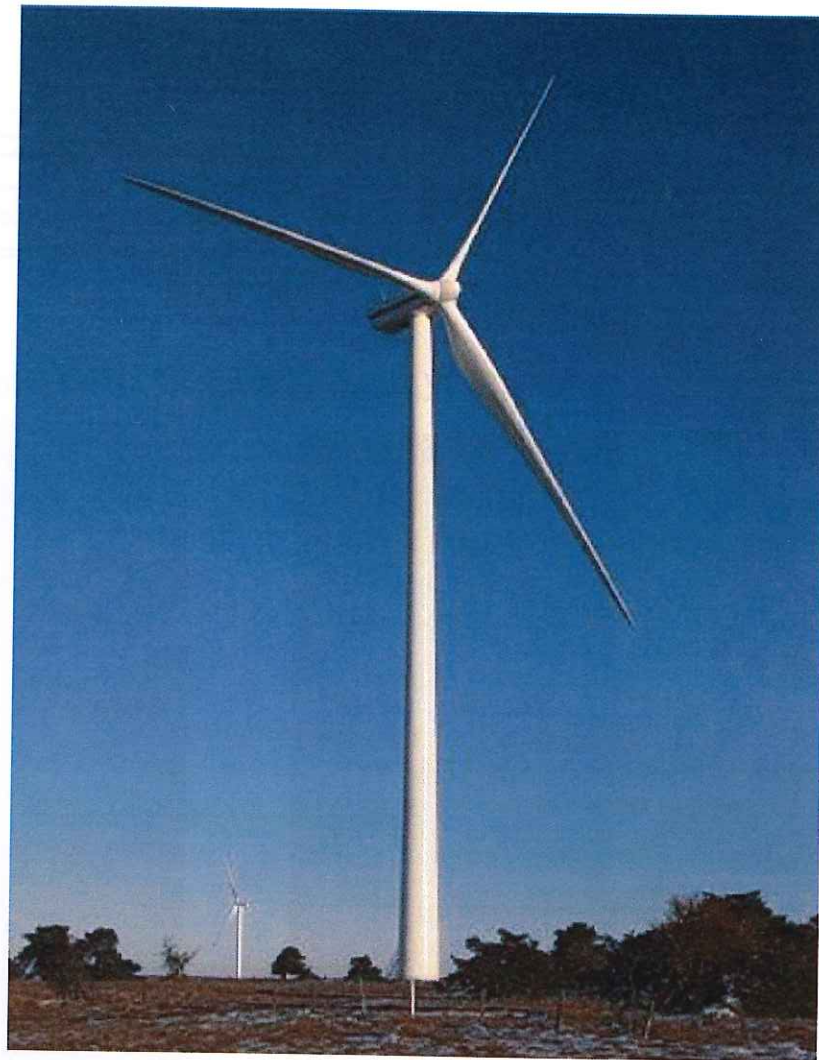
etc...

*Hauteurs de mât de 80 à 110m,*

*Pales de 40 à 60m,*

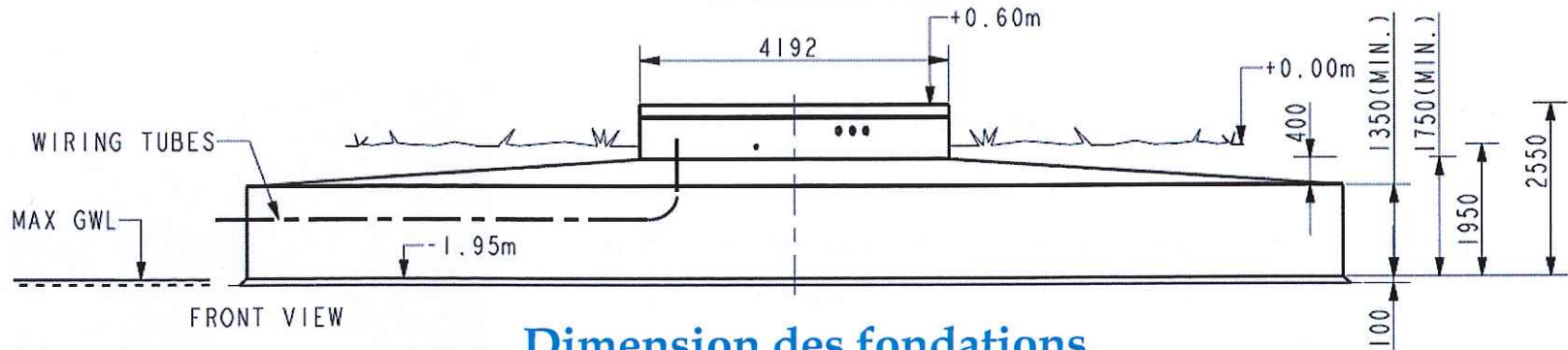
*De 100 à 180m de haut pour les plus grandes*

*Plus élégantes, plus silencieuses, plus fiables.*





# Les fondations

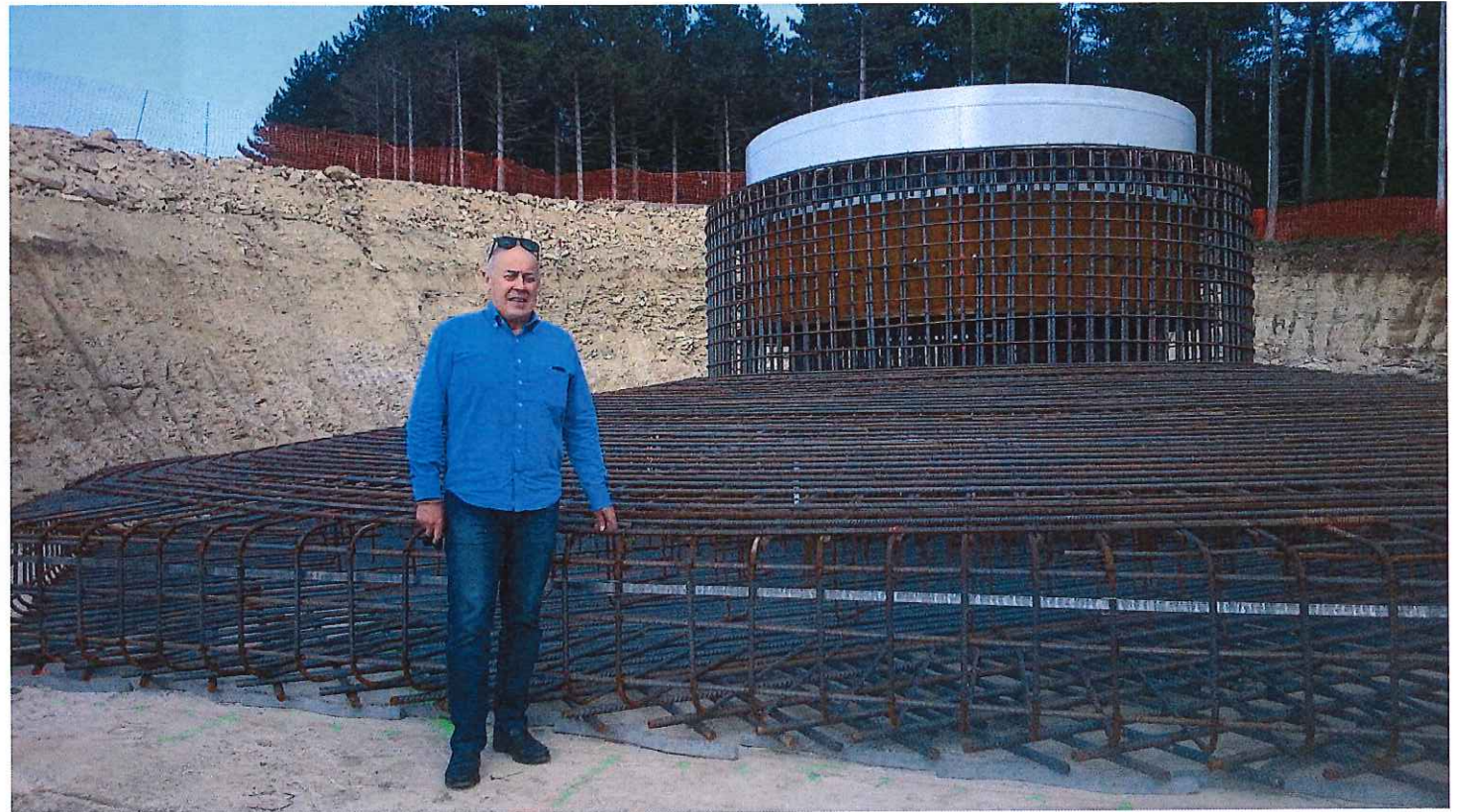


## Dimension des fondations

*20 m de diamètre, Profondeur : 3 à 4 mètres, Le mât ne fait que 4 m de diamètre*

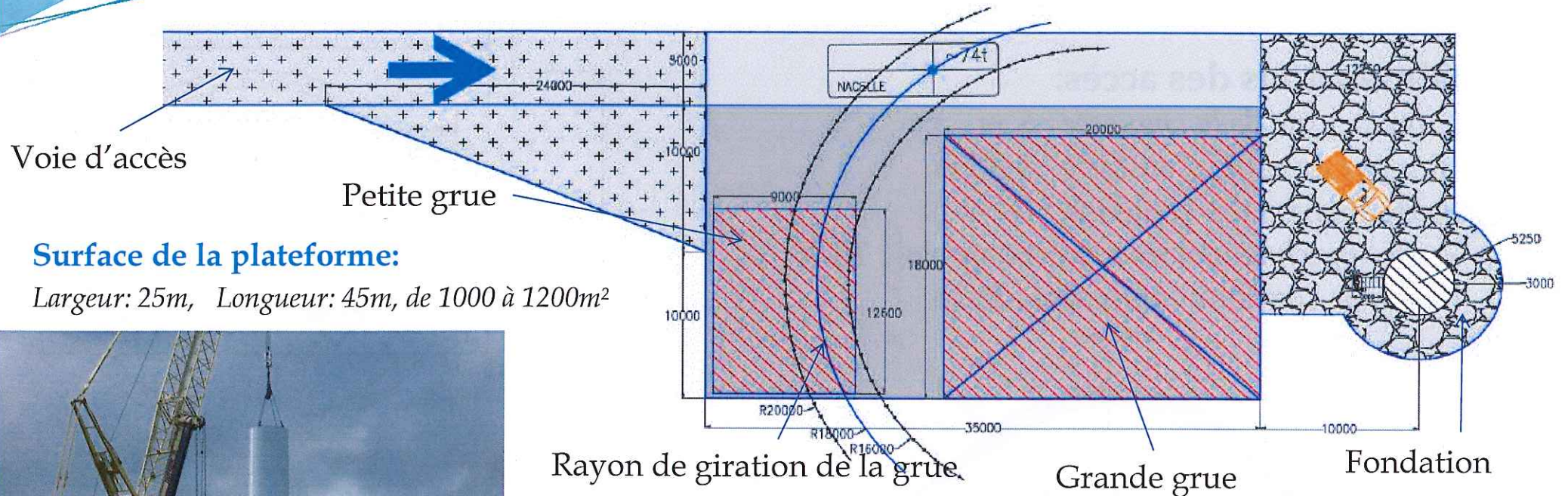


*Les éoliennes ne sont pas en concurrence avec l'agriculture et ne consomment que très peu de terrain.*





# la plateforme de construction



Dans certains cas, cette plateforme peut être réduite après montage de l'éolienne, le terrain revenant alors à son utilisation initiale





## 6. Modèle envisagé: les pistes d'accès

### Dimensions des accès:

Largeur utile de la chaussée : 5 m

Hauteur exempte d'obstacle : 5,30 m

Pentes maximales standard : 10 %

Pentes maximales avec matériel spécial : 15 %

Rayon de courbure minimum : 30 m

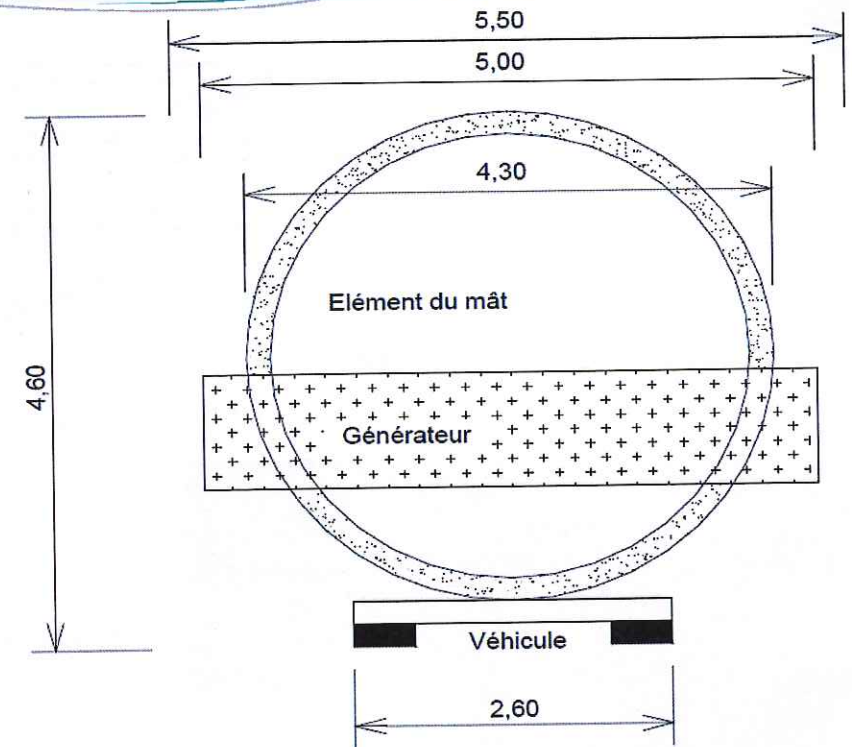
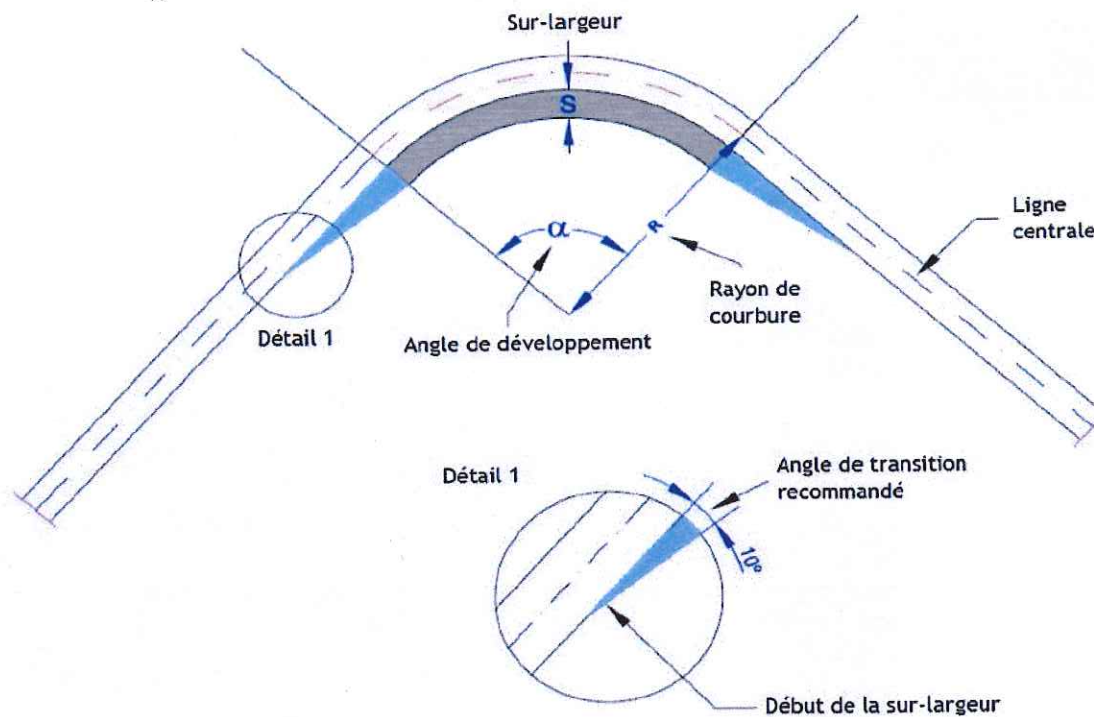


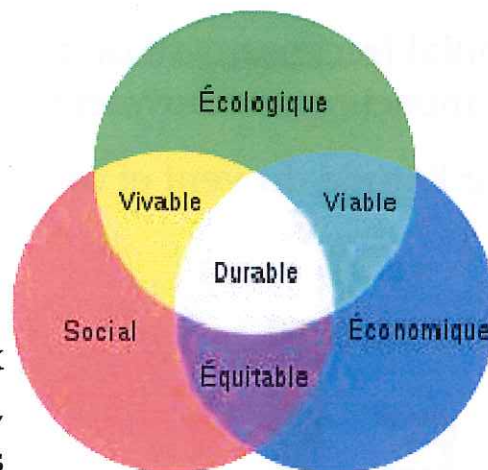
Figure 6 : exemple d'élargissement de piste



## Conclusion

### Mettre en place des solutions durables pour l'avenir de tous.

L'éolien dans votre région permettrait de continuer à développer localement des énergies renouvelables, tout en préservant l'environnement et le patrimoine.



Ce projet peut faire bénéficier aux communes de créations d'emplois, d'amélioration de la qualité de vie des habitants. Nous nous engageons à participer aux activités communales.

Un apport financier bénéfique aux communes, aux communautés de commune, aux départements et aux régions par le biais de la fiscalité importante liée aux éoliennes.

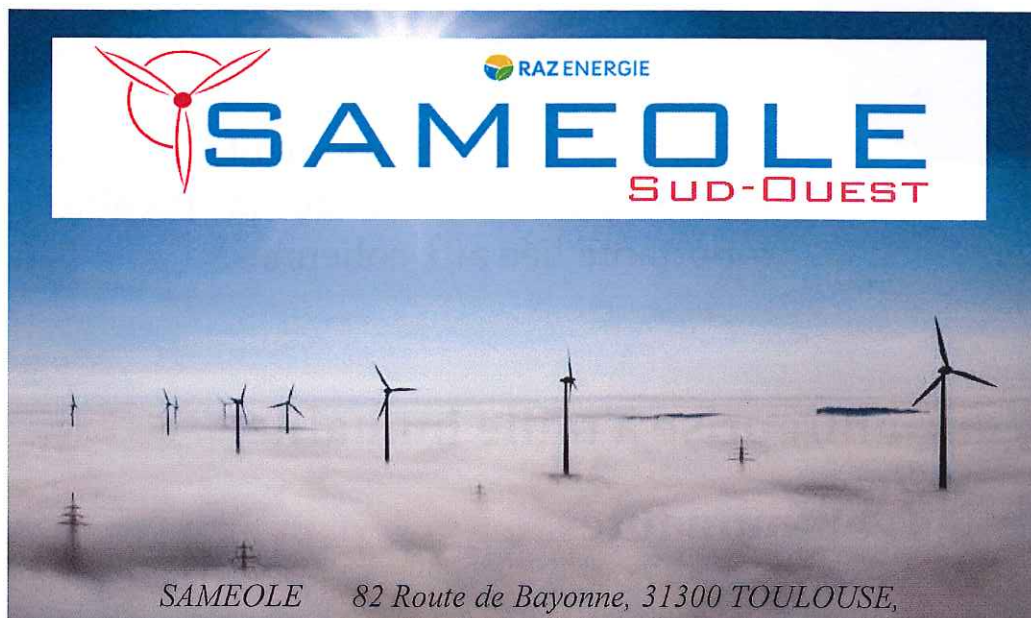
- **Offrir la proximité et l'écoute d'une entreprise à taille humaine, travaillant avec et pour les communautés.**



# Les facteurs de réussite : prochaines étapes

## Dans les prochains mois...

- Présentation du projet aux propriétaires fonciers.
- Vérification des zones, des servitudes, des règlementations.
- Contact avec les administrations.
- Premières études sur place: l'État Initial (recensement de toutes les espèces vivantes sur les zones étudiées, de leur mode de vie, et des impacts que pourraient avoir les éoliennes ).
- Pose d'un mât de mesure permettant l'étude du vent et de ses paramètres.



### CONTACT:

Toulouse: 05 34 51 21 72

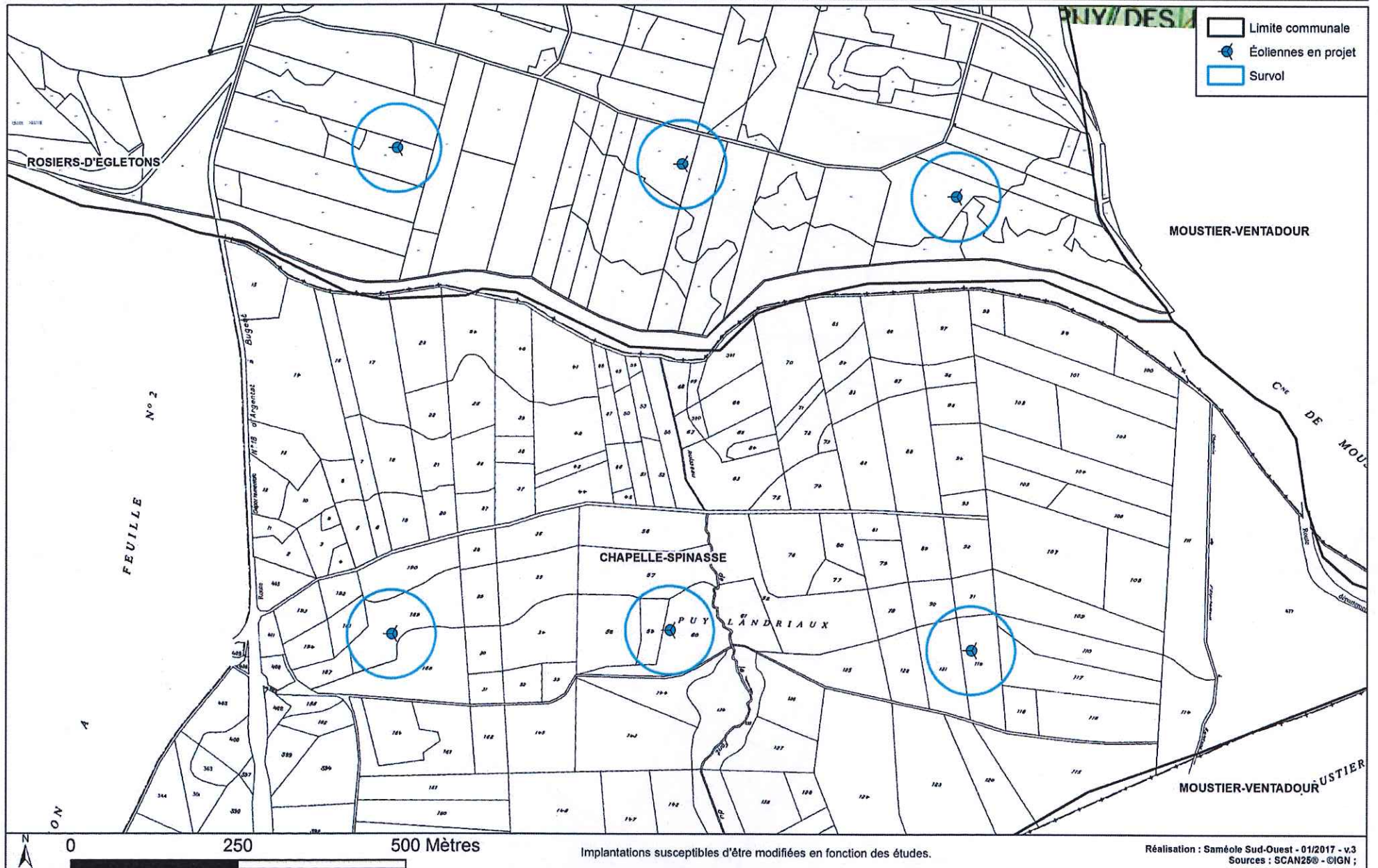
Dominique TRIBOULAT,

Chef de projets éoliens,

Port : 06 63 99 68 28

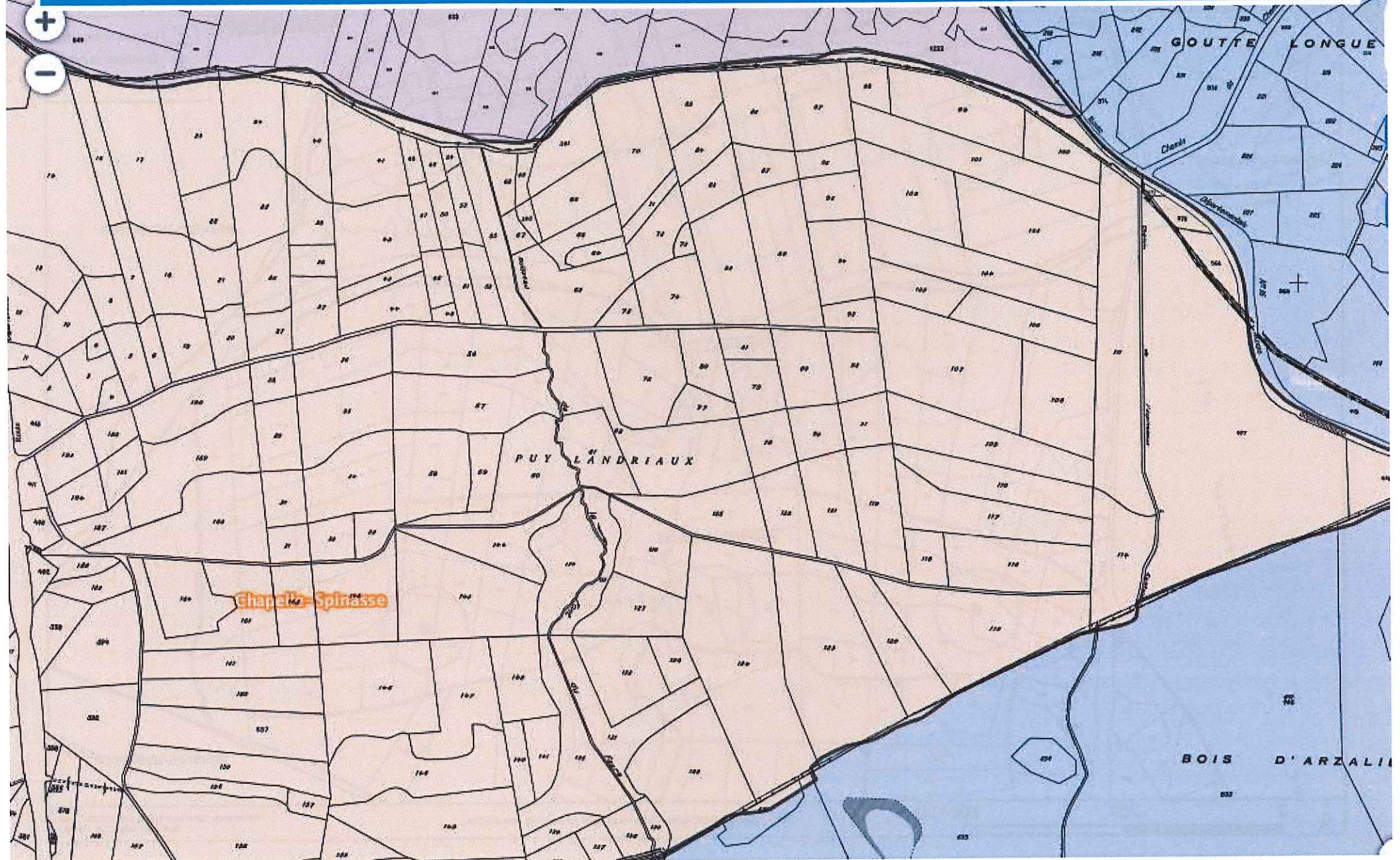
[d.triboulat@sameole.fr](mailto:d.triboulat@sameole.fr)







# Plan cadastral de La Chapelle Spinasse





# Liste des propriétaires concernés à La Chapelle Spinasse

PROPRIETAIRE	SECTION & PARCELLE	PROPRIETAIRE	SECTION & PARCELLE	PROPRIETAIRE	SECTION & PARCELLE
BACHELLERIE Philippe	B 78	IND LIBOUROUX Bernard & LIBOUROUX Raymonde	B 12	TREINSOUTROT Guy	B 20
	B 79		B 28		B 21
	B 81		B 29		B 22
	B 82		B 30		B 23
	B 83		B 31		B 37
	B 84		B 61		B 38
	B 122		B 62		B 39
	B 85		B 70		B 40
BOURNAS Jocelyne	B 107		B 71		B 116
	B 108		B 72		B 118
	B 164		B 73		B 41
	B 163		B 74	B 42	
	B 172		B 76	B 43	
	B 187		B 77	B 44	
	B 188		B 80	B 52	
	B 189		B 101	B 53	
	B 190		B 125	B 54	
CHANUT Sandrine	B 380		B 162	B 55	
	B 32		A 113	B 67	
	B 33		A 753	B 68	
	B 34	A 112	B 69		
	B 35	A 111	B 110		
	B 36	B 2	B 177		
	B 109	B 11	B 182		
	B 145	B 86	B 186		
	B 194	B 87	B 340		
CHAZALNOEL Jean-Louis	B 394	B 88			
	B 126	B 89			
	B 127	B 90			
	B 133	B 121			
	B 134	B 413			
	B 143	B 56			
GORSE Sylvie	B 144	B 57			
	B 91	B 58			
	B 92	B 59			
	B 93	B 60			
	B 94	B 191			
	B 95	B 409			
	B 96	B 411			
	B 97	B 192			
B 119	B 193				
IND PRIVAT Jean-Claude & MENZIN Corinne	JOLY Jean-Paul				
	LAC Simone				
	RETY Gilles				
	TINDILIERE Helene				